"LE CAMP DE CÉSAR" A CATENOY (OISE)

Bilan des anciennes recherches et des fouilles récentes de 1982-83

Jean-Claude BLANCHET, Pierre BOUCHAIN et André DECORMEILLE

I - HISTORIQUE DES RECHERCHES

1 - De l'histoire à la Préhistoire...

C'est certainement l'Abbé de Fontenu (1734-37) qui fut un des premiers à exprimer des hypothèses sur l'origine du ''Camp de César'' à Catenoy. A cette époque, on pensait que la faible superficie du site ne pouvait pas correspondre à un camp romain régulier, mais à un poste fortifié de la domination romaine.

En 1803, Monsieur de Cambry, premier Préfet de l'Oise, indiquait que le ''Camp de César'' ne pouvait avoir contenu que le tiers d'une légion : ''Le séjour des armées romaines est attesté en surface par de nombreux débris d'antiquités, des médailles de bronze et d'or...''.

En 1832, dans la première édition de sa notice archéologique sur le département de l'Oise, Louis Graves, alors secrétaire général de la Préfecture de l'Oise, donnait une description assez bonne de l'état du site à l'époque : ''La tradition populaire appelle ''Camp de César'' la surface du promontoire aigu qui termine à l'est les coteaux de Liancourt, entre les villages de Catenoy et de Sacy-le-Grand. Cet emplacement emprunte au relief du terrain une figure triangulaire, limitée au nord et au sud par les pentes rapides de la colline, et il est fermé à l'ouest par un fossé ouvert en segment de cercle de l'un à l'autre talus. La superficie est à peu près de quatre hectares et demi. Il y a environ quatre cents mètres entre le retranchement et le sommet de l'angle oriental qui lui est opposé. Le fossé, de deux cent trente cinq mètres de longueur, est connu dans les anciens titres sous les noms de fossé de M. de Beauvais et de fossé Monseigneur, sans doute parce que le terrain, dépendance de la Châtellerie de Catenoy, relevait de l'évêché de Beauvais. Il est défendu par un boulevard caillouté, élevé de sept à huit mètres sur douze d'épaisseur : au-delà, règne une esplanade ou un rebord moins exhaussé, large de sept mètres. Le fossé lui-même compte vingt cinq mètres de longueur. Le talus du nord offre aussi quelques traces de retranchement. On a recueilli dans cette enceinte des médailles, des armures, des ustensiles, des ornements, des vases,...''.

Louis Graves pense aussi à un poste fortifié sous la domination romaine (Graves L. 1856, p. 108-109). En 1847, Ledicte-Duflos, président du tribunal civil de Clermont, publiait une notice importante de vingt-cinq pages faisant le point sur les découvertes faites par lui et les chercheurs de l'époque, surtout des

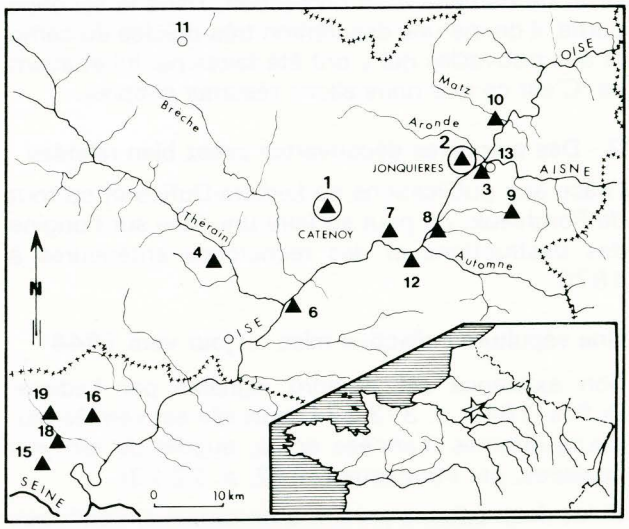


Fig. 1 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César''. Plan de situation de la moyenne et basse vallée de l'Oise, avec indication des principaux sites chasséens. 1, Catenoy, ''Le Camp de César'' ; 2, Jonquières ''Le Mont d'Huette'' ; 3, Compiègne ''Le Coq Galleux'' ; 4, Mouy ''Le Camp Barbet'' ; 6, Saint-Maximin ''Canneville'' ; 7, Pont-Sainte-Maxence ''Le Bois de Sarron'' ; 8, Verberie ''Le Buisson Campin'' ; 9, Saint-Jean-aux-Bois ; 10, Thourotte ''Le Martelois'' ; 11, Troussencourt, puits à silex ; 12, Pontpoint ''Moru'' ; 13, Compiègne, vase trouvé dans les dragages de l'Oise ; 15, Condécourt ; 16, Epiais Rhus ''Le Bois de Mennes'' ; 18, Sagy ; 19, Us. (1 à 13 département de l'Oise et 15 à 19, département du Val d'Oise).

antiquaires, comme Houbigant, sur le camp de Catenoy. C'est la première publication exhaustive qui fait état d'une occupation gallo-romaine, mais surtout d'un établissement permanent antérieur. Ledicte-Duflos (1847, p. 370), pense que les gaulois ou celtes (1) ont longtemps séjourné sur les lieux et qu'il s'agit là d'un véritable oppidum de refuge contre l'invasion, jusqu'au moment où les romains les y remplacèrent.

La révélation du camp de Catenoy est surtout l'œuvre de N. Ponthieux (1872). Dans un ouvrage remarquable pour l'époque, cet archéologue a décrit consciencieusement ses patientes recherches. Comme il l'avoue lui-même, il fut très impressionné

(1) A l'époque de Ledicte-Duflos, on considérait encore que les objets en silex taillé et les poteries anciennes appartenaient aux Celtes ou aux Gaulois, c'est-à-dire qu'il faut comprendre au sens large les populations antérieures à la conquête romaine.

en 1847 par la sortie du livre de M. Boucher de Perthes sur les *Antiquités celtiques et antédiluviennes.* Plus de vingt ans après avoir visité le site de Catenoy, il eut l'intelligence de reprendre avec beaucoup de circonspection et de méthode, de nouveaux travaux à la faveur de l'évolution des idées de l'époque. Il fut le premier à reconnaître le camp de Catenoy comme une station de l'homme à l'époque dite de la ''Pierre Polie'' et aussi à admettre une occupation à l'Age du Bronze. Dans la première partie de son ouvrage, il indique les diverses conditions de l'homme, telles qu'on les concevait à ce moment-là : l'état sauvage, l'état de barbarie et la civilisation. Dans la seconde partie, il donne une description très précise du camp et des trouvailles qui y ont été faites par lui et avant lui. C'est ce que nous allons résumer ci-après.

2 - Des premières découvertes assez bien relatées

Grâce aux publications de Ledicte-Duflos et surtout de Ponthieux, on peut se faire une idée sur l'origine des destructions et des recherches antérieures à 1870.

Une sépulture collective mise au jour vers 1844

Son existence est d'abord signalée par Ledicte-Duflos (1847, p. 373-374) puis elle est vérifiée plusieurs dizaines d'années après, auprès de témoins oculaires, par Ponthieux (1872, p. 22-23).

Si les deux auteurs parlent d'un tumulus, Ponthieux est plus réservé et indique une assez grande cavité se trouvant dans la partie sud du rempart. Cette dernière est formée de grosses pierres calcaires superposées en forme de muraille, sans mortier, et couverte par de grandes pierres plates. D'après Ledicte-Duflos, la cavité mesurait environ 1,50 m. sur 1,50 m. Dans les trois couches superposées, on aurait exhumé vingt deux squelettes à deux desquels la tête manquait. Il a été trouvé à l'intérieur : ''des débris de poteries mal cuites, fort grossières, de forme ronde et dont l'un avait un ourlet ou rebord perlé assez régulièrement moulé ; deux aiguilles en os de quatre à cinq pouces, très acérées à la pointe ; un casse-tête en silex de la plus grande dimension (certainement une hache polie), des pointes de couteaux ou poignards aussi en silex, et enfin une très grande quantité d'éclats de pierre taillée...''

Cette découverte mit fin à la destruction de la partie sud du rempart où les habitants venaient extraire des pierres destinées à la confection d'un chemin communal. Pour une fois, la superstition a plaidé en faveur de la protection du patrimoine !

Dans son ouvrage sur le néolithique dans le Bassin Parisien, Gérard Bailloud (1964, p. 289) pense que cette sépulture collective devrait appartenir à la culture Saine-Oise-Marne. D'après ce dernier spécialiste, qui a repris les textes de L. Graves, de Em. Woillez et de G. de Mortillet, la sépulture aurait eu une chambre en pierres sèches de trois à quatre mètres de côté (et non de diamètre). La publication de Ledicte-Duflos, qui est à notre avis la meilleure référence pour cette découverte, relate simplement un vide (cube) de 1,50 m. de largeur et de 1,50 m. de hauteur. Le nombre de squelettes rencontré est bien de 22, toujours d'après ce dernier auteur. Puis L. Graves (1856, p. 49) en signale vingt-six et de Mortillet et G. Bailloud en annoncent trente-six ! Il faut, à notre avis, retenir les chiffres donnés à l'origine, même si le dénombrement est certainement très problématique. L'attribution à la culture S.O.M. de cette sépulture est possible, mais, faute de renseignements plus précis, nous ne pouvons pas aller plus loin dans l'analyse chronologique.

Un fossé primitif ?

N. Ponthieux (1872, p. 24-25) indique clairement qu'au moment où il rédigeait son ouvrage (donc, vers 1871-72, certainement), les ouvriers qui extrayaient la pierre dans les carrières, atteignirent le fossé du camp à son extrémité méridionale. Ils rencontrèrent dessous le fossé, sur une largeur de deux à trois mètres et sur une profondeur de plus de deux mètres, les restes d'un autre fossé entièrement rempli de pierres souvent rubéfiées, jetées sans ordre et ayant encore des espaces vides entre elles. Quelques fragments de poterie, des ossements d'animaux et des silex taillés ont été rencontrés au milieu de ces pierres. Ponthieux pense que ce premier fossé devait être défendu par un petit mur ou rempart intérieur qui a été détruit et transformé avant ou lors de l'établissement du dernier rempart. Dans l'état actuel, nous ne pouvons pas savoir si ce fossé est le résultat du comblement de la structure à l'Age du Bronze final, ou s'il s'agit d'une première fortification néolithique.

3 - Les sondages de Ponthieux et Ledicte-Duflos

Des sondages ont été pratiqués sur le camp depuis la première moitié du XIX^{e} siècle, sans que l'on en connaisse vraiment les emplacements exacts. Ledicte-Duflos (1847, p. 374) relate la découverte d'une sépulture placée à la pointe orientale. Il parle d'une grande quantité de squelettes enterrés les uns sans cercueils et sans apprêt, et les autres enfermés dans des cercueils de pierre. Près de là, sur le bord du versant sud-est, il a trouvé les restes d'une construction gallo-romaine. C'est aussi dans la zone orientale de la pointe du plateau et à proximité d'une sépulture que fut trouvé le support de vase cubique décoré, entier. N. Ponthieux (1872, p. 27-28) indique que des fouilles répétées sur le côté sud lui ont permis de reconnaître la couche archéologique ancienne. Il indique même que cette couche inférieure se trouve recouverte artificiellement par une couche épaisse de pierres et de sable qui l'isole complètement de la couche superficielle moderne. Il précise aussi que la couche inférieure contient uniquement des objets en silex et en pierre, des fragments de poterie primitive, des ossements d'animaux et quelques outils en os et en bois de cerf. Il n'y voit aucun fragment de bronze ou de fer, et il démontre ainsi que les individus qui ont laissé ces restes ne faisaient pas usage de métal.

N. Ponthieux indique la présence de constructions gallo-romaines vers la pointe du camp et sur le talus méridional. Contrairement à Ledicte-Duflos, il ne parle que d'un cercueil en pierre trouvé vers la pointe.

Ces même auteurs relatent que le ''Camp de César'' a été longtemps mis en culture, surtout dans sa partie méridionale placée sur le territoire de la commune de Sacy-le-Grand. Le plan du Camp de Catenoy publié par N. Ponthieux (planche II) est assez fantaisiste. D'après le cadastre Napoléonien, on peut aisément replacer l'ancien moulin et s'apercevoir des erreurs topographiques faites sur le plan de Ponthieux (2).

4 - Les fouilles de Louis Capitan

Des recherches limitées furent effectuées sous la direction du Dr Capitan, du 3 août jusque vers le 6 août 1899, grâce à une petite subvention de l'Association Française pour l'Avancement des Sciences (A.F.A.S.).

D'après le Dr Capitan (1900, p. 204-205) :

''Deux tranchées de 4 m. de longueur, 1 m. de largeur et 1,50 m. de profondeur, furent pratiquées à la partie moyenne du versant sud du Camp, à peu près en son milieu : on peut ainsi constater nettement l'existence de deux lits de foyers se marquant sur les coupes par des sables tertiaires qui recouvrent la surface du plateau. Chaque couche archéologique mesure environ 35 à 40 centimètres. L'une comme l'autre renferment la même industrie : fragments de poteries en nombre considérable, les unes grossières, à peine ornées de ronds ou de coups d'ongle, les autres plus fines ; d'autres enfin minces, bien cuites et d'aspect tout différent ; un fragment de ce genre orné de lignes parallèles en creux a été trouvé au fond du foyer intérieur... Avec ces poteries, de nombreux os brisés : sus, ovis, bos et des silex taillés pas très abondants''.

Toujours d'après cet auteur, une cinquantaine d'outils étaient façonnés (grattoirs, couteaux, perçoirs, burins grossiers et des pics et tranchets rares). Aucun fragment de hache polie n'a été rencontré.

D'autres sondages moins étendus en divers emplacements du camp, effectués sous le contrôle de M. Mansuy (non signalés topographiquement), ne donnèrent pas plus de renseignements. Les fouilles limitées à la pointe orientale fournirent surtout du Gallo-romain (débris d'amphore, de sigillée et une épingle à tête ronde en bronze de 10 cm de longueur).

Cette seule publication de Capitan sur ses fouilles au Camp de César ne nous renseigne guère. La stratigraphie indiquée doit correspondre aux couches chasséennes et de l'Age du Bronze final IIIa que nous avons pu reconnaître par ailleurs, ainsi que G. Bailloud. Nous avons retrouvé le matériel archéologique des fouilles du Dr Capitan au Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye. Celui-ci sera étudié dans le chapitre concernant cet aspect.

(2) Ponthieux N. (1872, p. 20) : ''Le nudité du terrain sur cette pointe se trouve dissimulée par quelques constructions dont la plus pittoresque est un moulin à vent en maçonnerie, aujourd'hui délaissé, et dont l'armature disloquée et sans mouvement, victime du progrès de l'industrie et du commerce, est bien l'emblème caractéristique des sensations et des idées qui surgissent quand on pénètre dans cette antique enceinte''.

5 - Les fouilles de A. Groult vers 1901

A. Groult signale, en 1901, la découverte d'un fond de cabane ayant 12 m. de diamètre et 0,80 m. de profondeur. L'aire principale était constituée de pierres brûlées, avec la présence d'un foyer. Il mit au jour de nombreux débris de cuisine, des silex, des meules en grès, des poinçons en os et des tessons ornés d'un décor au pouce. Il fit un sondage complémentaire à la pointe de l'éperon, et il trouva une épingle en bronze, un moule en terre cuite pour fabriquer des poignards et des débris de poterie gallo-romaine.

6 - Les recherches de M. Desvaux

A l'occasion de la publication d'un casse-tête discoïde perforé, en silex, Marcel Baudouin (1976, p. 537), signale qu'un archéologue amateur de Clermont-sur-Beauvais (Oise) M. Desvaux, a pratiqué lui-même des fouilles très fructueuses au Camp de Catenoy. Nous ne possédons malheureusement aucun autre renseignement sur cette collection qui a dû subir les avatars des guerres. D'après Marcel Baudouin, le casse-tête aurait été trouvé sur le ''Camp de César'' par un habitant de Liancourt. Nous avons retrouvé dans la bibliothèque du Musée Vivenel à Compiègne, une correspondance du 12 Janvier 1902, dans laquelle M. Charles Renaud, greffier de paix à Liancourt, indique posséder cet objet, sans indiquer pour autant un lieu de provenance. L'attribution par Marcel Baudouin, de ce casse-tête au ''Camp de César'' à Catenoy, est certainement erronée.

Bernard Lambot a eu l'occasion de faire le point sur ce sujet (Lambot, 1979, p. 6-9, Fig. 2, n° 2 et Fig. 3).

7 - Les sondages de Gérard Bailloud (1951 et 55)

En 1951 et 1955, notre collègue G. Bailloud a effectué quelques sondage limités au Camp de Catenoy dans le but de reconnaître la stratigraphie des dépôts et de savoir si le Néolithique n'y était représenté que par une civilisation ou plusieurs (G. Bailloud, 1956, p. 570-574).

Les sondages 1 à 3 ont tous été effectués pratiquement au même endroit, à une trentaine de mètres à l'est des ruines du moulin et à deux ou trois mètres de la lèvre du rebord nord du plateau. Ces sondages font de 1 à 2 m² chacun. Nous les avons représentés sur notre dessin (figure n° 2) sous l'appellation B1 à B3.

C'est dans le sondage B3, situé plus vers l'intérieur du plateau, que G. Bailloud a mis en évidence une fosse conique remplie de pierres (ou un trou de poteau), de 0,60 m. de profondeur et de 0,80 m. de diamètre au départ. Les trois sondages ont livré une stratigraphie concordante : de 0 à 0,70 m., sable brun gras avec matériel chasséen et Bronze final (Champs d'Urnes) mélangé ; à 0,70 m. : sol noirâtre chasséen avec gros blocs de meulière, grès brûlés, silex, tessons et faune en place ; de 0,70 m. à 0,80 m. sable brun très gras, avec quelques tessons et silex chasséens dispersés dans la masse ; à partir de 0,80 m. : sable blanc stérile.

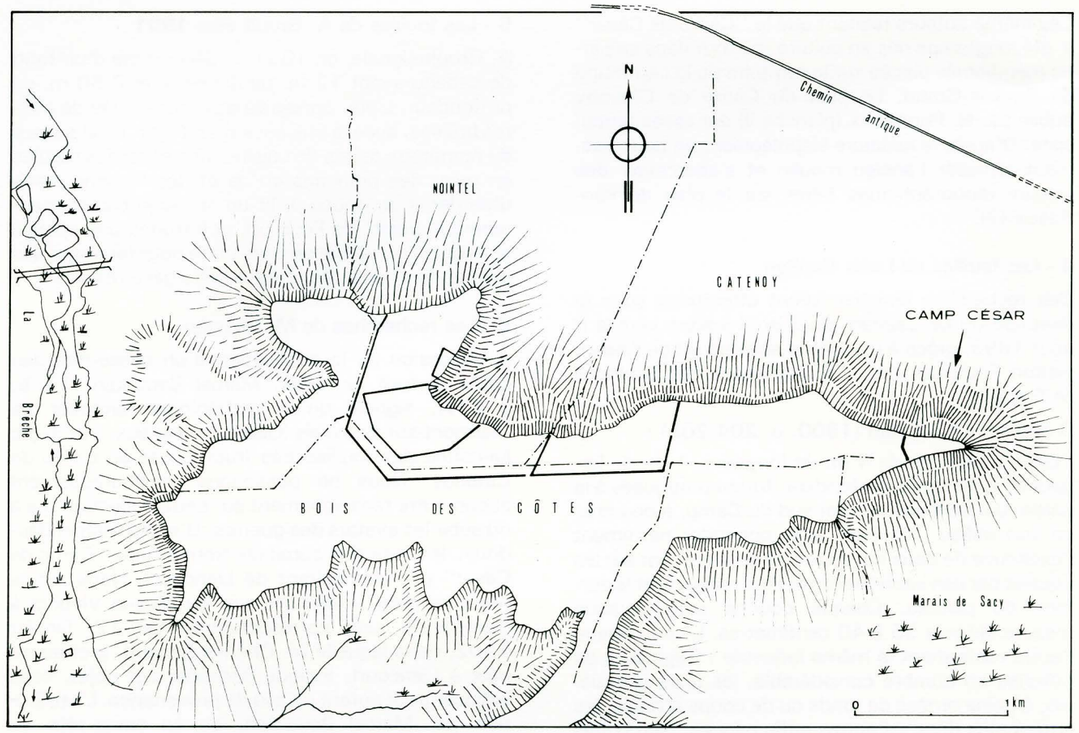


Fig. 2 : Plan schématique du plateau de Catenoy/Nointel appartenant à l'ensemble de la ''montagne'' de Liancourt. A l'emplacement du ''Bois des Côtes'' à Nointel, Georges MATHERAT a effectué avant la dernière guerre mondiale des fouilles qui lui ont permis de reconnaître, semble-t-il, des systèmes défensifs gallo-romains se rattachant à un épisode de la Guerre des Gaules contre les bellovaques. A l'est du plateau, se trouve le ''Camp de César'' à Catenoy et au nord, dans la plaine, le passage d'un chemin antique, repris comme voie gallo-romaine.

C'est dans le sondage B2, à la base des têtes de chat, qu'a été trouvé le beau spécimen de support de vase décoré.

Le sondage S4 limité à 1 m² a été ouvert au centre du plateau, à une quarantaine de mètres au sud-ouest du moulin et à la lisière du bois et de la clairière (en B4. sur notre figure 2). Il a livré la même séquence stratigraphique que celle décrite pour les autres sondages. G. Bailloud (1956, p. 574) conclut que le Chasséen est la seule civilisation néolithique représentée à Catenoy. Il indique en outre que rien dans le matériel ne peut être attribué au S.O.M., comme le laisse entendre la publication de Ponthieux.

La seule présence du S.O.M. à Catenoy semble être la sépulture collective mise au jour dans le rempart et dont le mobilier est peu connu. Tout le matériel recueilli par Gérard Bailloud a été remis en 1982 au Musée Vivenel à Compiègne.

8 - Le sondage de Pierre Durvin (1962)

Pierre Durvin a fait un sondage d'un mètre carré en 1962 dans la partie nord-ouest du ''Camp de César'' à Catenoy, près du rebord de plateau. L'objectif était de vérifier si l'occupation néolithique était aussi dense au nord qu'au sud. La couche chasséenne a été rencontrée entre 0,60 m. et 0,80 m. dans un sable brun-jaunâtre, de plus en plus argileux vers la base. Le sable géologique jaunâtre du Lutétien inférieur, accompagné de tête de chat, a été mis en évidence vers 0,80 m./0,90 m. Le matériel archéologique chasséen est très fragmenté et peu dense (renseignements oraux, aimablement donnés par Pierre Durvin). Le mobilier a été déposé au musée départemental de Beauvais.

II - LE MILIEU NATUREL

1 - Situation (Fig. 1, 2 et 3)

Qui mieux que N. Ponthieux (1872, p. 17-20) ne décrira avec poésie le ''Camp de César'', à Catenoy : ''... c'est la limite du camp qu'il faut franchir pour jouir, sur les points les plus élevés de l'intérieur, de l'un des plus beaux panoramas qu'offre notre département. Au midi, l'œil plonge sur les marais et les étangs de Sacy-le-Grand, animés l'été par les travaux d'extraction de la tourbe et assez souvent l'hiver par la chasse aux oiseaux aquatiques qui s'y arrêtent en grand nombre ; et dans le lointain, au-delà de l'Oise, s'étend la forêt de Halatte... Au levant et au nord, une riche et très grande plaine, semée de villages agricoles et de bosquets, se termine à l'est par des

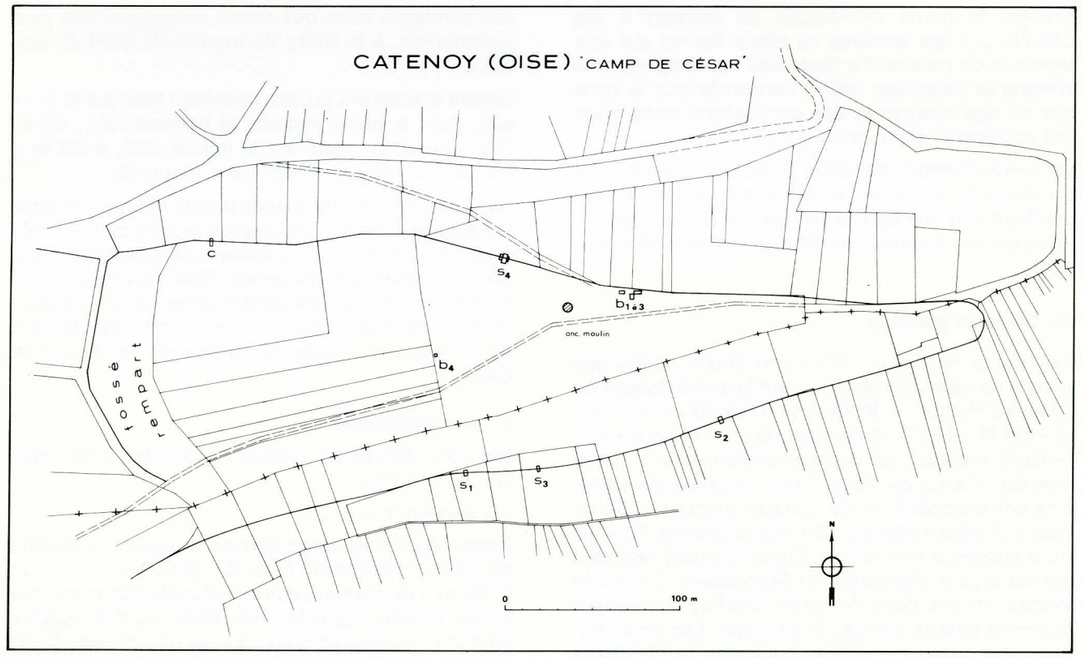


Fig. 3 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César''. Plan cadastral avec délimitation du rebord de pente, du fossé et du rempart. Les fouilles de Gérard BAILLOUD sont indiquées par la lettre B, celles de Louis CAPITAN par Ca, et nos recherches de 1982-83 par S. La tranchée CAPITAN est placée approximativement. Le sondage clandestin est en C. sur le plan.

monticules se succédant jusqu'à la forêt de Compiègne, et disparaît de l'autre côté dans de faibles ondulations qui se poursuivent dans le canton de Saint-Just-en-Chaussée. Enfin, vers l'ouest, on aperçoit la forêt de Hez, au-delà de Clermont et beaucoup plus loin, les sommités du pays de Bray se confondant souvent avec les nuages qui sillonnent l'horizon''.

Le ''Camp de César'' à Catenoy occupe en effet un des plus beaux points stratégiques, situé pratiquement au centre du département de l'Oise. Il est à la limite de la craie picarde et de la falaise érodée de l'Ile-de-France (Blondeau A. et alii, 1971).

La commune de Catenoy sur laquelle est placée la majorité de la surface du Camp, appartient à l'arrondissement de Clermont et au canton de Liancourt. Les coordonnées Lambert de l'I.G.N. sur la feuille n° 5-6 de Compiègne, au 1/25000, sont : X1 = 613,30 , x 2 = 613,70 ; Y1 = 184,50 , Y 2 = 184,65 et Z = 157 m.

La partie longitudinale sud appartient à la commune de Sacy-le-Grand. La levée de terre et le fossé sont des biens communaux de Catenoy (cadastré section E1, n° 624, année 1974). Il existe un cadastre dit napoléonien de 1832, sur lequel la ligne de rupture de pente est indiquée. C'est ce plan que nous avons utilisé, ainsi qu'un relevé fait par nos soins avec l'aide de J.P. et C. Nicolardot et de Alain Decormeille, pour reporter les structures sur le cadastre moderne (Fig. 3).

Le mont de Catenoy est la dernière languette nord-orientale du vaste plateau tertiaire de Liancourt. Il domine au nord et à l'est, d'un peu plus de cent mètres, la plaine crayeuse d'Estrées-Saint-Denis. A la base du flanc sud du ''Camp de César'', à une altitude de 32-33 m., se trouve une des plus importantes tourbières du Nord de la France, qui se développe sur une peu plus de 1000 ha. L'existence de ce marais est à rechercher dans les eaux provenant d'une nappe artésienne de la craie fissurée. Les couches de craie du plateau picard s'abaissent du nord vers le sud, et de ce fait, l'eau se trouve collectée au niveau des marais de Sacy-le-Grand.

''Le Camp de César'' a une superficie de près de 5 ha, si on adjoint au territoire de Catenoy, la bande placée sur Sacy-le-Grand (la superficie est calculée en prenant en compte le fossé et la barre). Il a la forme d'un triangle allongé d'ouest en est, de près de 490 m. de longueur, sur environ 140 m. de largeur au niveau de la fortification (Fig. 3).

Le système défensif qui isole la pointe du reste du plateau est constitué d'un fossé et d'une levée de terre interne en arc de cercle. La hauteur du rempart de terre et de pierres peut varier de 1,50 m. à 4,00 m. par rapport à l'intérieur du camp. Le fossé, de section sub-trapézoïdale, a encore une profondeur de 2 à 3 m. et une largeur de 17 m. à l'ouverture pour 9 m. à la base ; le rempart a aussi une section sub-trapézoïdale dont la largeur à la base est de 14 m. La longueur du rempart en suivant sa courbure est d'environ 150 m. Comme nous l'avons déjà

indiqué, la partie méridionale du rempart a été détruite par des carrières au siècle dernier sur une trentaine de mètres. La face nord du camp est très abrupte et beaucoup mieux conservée que la zone sud où des cultures et des occupations historiques ont accéléré la destruction.

La pointe orientale du camp se termine par un petit promontoire qui va en se réduisant, pour atteindre une largeur d'une dizaine de mètres. Un chemin traverse encore de nos jours de part en part tout le plateau.

2 - Géologie générale

Le ''Camp de César'' offre une coupe géologique proche de celle déjà observée sur le site chasséen du ''Mont d'Huette'' à Jonquières (Oise) (Blanchet J.Cl. et Petit M., 1972). Il correspond à un vaste plateau tertiaire, reposant sur la craie campanienne. Le sommet du ''Camp de César'' est constitué de sable, souvent consolidé, et de calcaire grossier appartenant au lutétien inférieur. On trouve ensuite 40 à 50 m. d'épaisseur de sable de Cuise (Cuisien) reposant sur les argiles plastiques du Sparnacien. C'est à la jonction de ces deux dernières couches que sortent quelques petites sources à mi-pente. Les plus connues sont celles qui portent les noms de ''Fontaine Froide'', sur le versant septentrional (côté Catenoy) et de ''Fontaine Berneuse'', sur le côté sud (vers Sacy-le-Grand).

La dernière couche géologique qui repose sur la craie fissurée est le sable de Bracheux, de l'étage thanétien. Les couvertures superficielles du plateau et des pentes sont constitutées des produits de lessivage des dépôts tertiaires et de limons éoliens. C'est dans ces derniers niveaux, au-dessus et parfois au niveau supérieur des sables consolidés du Lutétien inférieur (ce que l'on appelle dans la région des têtes de chats), que l'on trouve les premières occupations protohistoriques.

III - LES FOUILLES DE SAUVETAGE DE 1982-1983

1 - Objet et nature des travaux

Avec l'autorisation de la direction des Antiquités Préhistoriques de Picardie et de la Mairie de Catenoy, nous avons pu entreprendre des fouilles urgentes de sauvetage pendant le mois d'août 1982. Ces recherches étaient nécessaires en raison des destructions partielles du sous-sol, liées à des travaux forestiers (arbres tombés pendant le fort gel de l'hiver 81-82, déboisement, désouchage), et enfin à des recherches clandestines.

Nous avons dû lutter vainement ces dernières années contre des travaux de fouilles non officiels, heureusement assez restreints, dans les zones sud-est et nord-ouest du camp. La fouille clandestine la plus marquante est une tranchée de 4 m. de longueur, effectuée à une quarantaine de mètres de la barre, sur le rebord nord (en C, sur la figure 2). Pour notre part, nous nous sommes limités à entreprendre des sondages dans des zones de désouchage plus importantes, à la limite de rupture du bord de plateau.

Quatre coupes ont pu être relevées : trois sur la lèvre sud, dans la partie centrale et orientale (S1, S2 et S3), et une au nord, sur le rebord (S4), à 42 m à l'ouest de l'axe du moulin ruiné (figure 2).

La coupe S4 s'étant revélée la plus importante pour la connaissance de l'occupation du site de Catenoy, nous l'avons élargie pour essayer de mieux comprendre les éléments en présence. Nous avons pu alors mettre en évidence une stratigraphie très développée et des structures probablement défensives, de bord de plateau, non encore observées sur le ''Camp de César''.

2 - La stratigraphie

Elle sera décrite en suivant l'ordre des différentes coupes étudiées :

- **le secteur 1** (Fig. 3)

Zone méridionale complètement érodée où la couche de sable surmontant le socle géologique n'a que 0,20 m d'épaisseur. La face sud a été très perturbée parles travaux agricoles des XVIII[e] et XIX[e] siècles (anciens moulins et quelques constructions). C'est dans cette partie du camp que les anciens prospecteurs ont trouvé la majeure partie du matériel connu dans les vieilles publications (Ledicte-Duflos, 1847 et Ponthieux, 1872).

La zone 1 a une pente plus douce que dans la partie sud-est (S3 et S2). Comme aucune trace de retenue artificielle des terrains n'a été observée, l'érosion a dû être plus forte à cet endroit. Entre la zone 1 et le rempart, de nombreuses perturbations (carrières principalement) ont détruit toute couche archéologique.

- **le secteur 2** (Fig. 3)

Bien que moins érodé que la zone 1, ce secteur présente les mêmes caractéristiques. L'érosion est importante et la couche de sable n'a guère que 0,40 m de puissance. Les vestiges archéologiques sont en très grande majorité d'origine chasséenne, mais nous ne pouvons affirmer avec certitude s'ils sont bien en place ou en partie remaniés par une carrière toute proche et un ancien bâtiment agricole du XIX[e] siècle. Entre S2 et l'extrémité orientale de l'éperon, N. Ponthieux fait état d'un désoclage systématique de cette partie. Par ailleurs, des constructions gallo-romaines et une petite nécropole mérovingienne ont été signalées par Ledicte-Duflos dès 1847.

- **le secteur 3** (Fig. 3 et 4)

La stratigraphie est la suivante :

1 - Couche de terre végétale de 0,30 m. d'épaisseur en moyenne, contenant quelques vestiges d'occupations modernes (moulin en activité jusque vers 1860).

2 - Niveau de sable renfermant très peu éléments

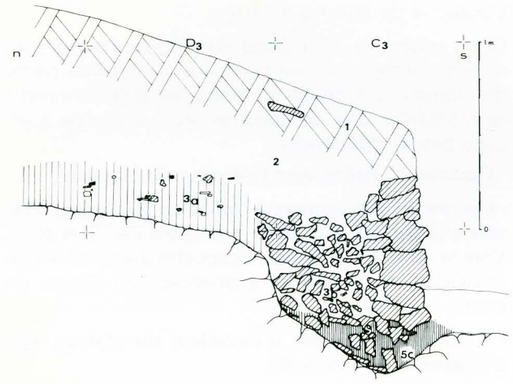


Fig. 4 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. Coupe S 3 du rebord du plateau au sud. Muret construit en pierres sèches, daté de l'Age du Bronze final IIIa, reposant sur les restes du fossé palissadé du Néolithique chasséen (couche 5c).

archéologiques, de couleur brun foncé (de 0,30 m. à 0,40 m.)

3 a - Niveau d'accumulation du même sédiment que la couche 2, caractérisé par la présence de nombreux vestiges de l'Age du Bronze final et du Chasséen (de 0,20 m. à 0,25 m.)

3 b - Parement de blocs calcaires naturels (tête de chat) formant un muret (Fig. 4).

3 c - Petit fossé de fondation du muret creusé dans le socle géologique et rempli avec un sédiment sableux jaune-brun.

6 - Socle géologique en place. Lutétien inférieur. Sable jaune clair avec inclusion de gros blocs calcaires (tête de chat) (de 0,80 m. à 1,00 m. sous le sol actuel).

Le secteur 4 (Fig. 3)

Coupe S4 de F5 à J5 (fig. 5)

C'est la principale coupe stratigraphique qui permet de se rendre compte des principales occupations du site sur la face nord. Cette coupe entreprise en 1982, a été terminée en 1983.

1 - Couche de terre végétale, de 0,30 m. d'épaisseur en moyenne, contenant quelques vestiges d'occupations récentes.

2 - Couche de sable peu argileux, jaune-roux, parfois plus grisâtre de 0,15 m. à 0,30 m. d'épaisseur. Elle contient quelques tessons de l'Age du Bronze final à l'état remanié.

3 - Niveaux sableux, peu argileux, de 0,10 m. à 0,20 m. d'épaisseur, de couleur brun-noirâtre, contenant du mobilier céramique et osseux, attribuable au Bronze final IIIa.

4 - Couche de sable, pratiquement stérile en matériel archéologique de couleur brun-ocre-grisâtre, de 0,10 m. d'épaisseur en moyenne. Cette couche 4 se confond vers le nord avec la couche 2, au moment où le niveau de l'Age du Bronze s'arrête.

5 - Niveau chasséen se divisant en quatre couches :

5 a) couche supérieure correspondant à la dernière phase d'occupation chasséenne du site. Cette couche est constituée d'un sable de couleur brun foncé passant au-dessus de la couche d'accumula-

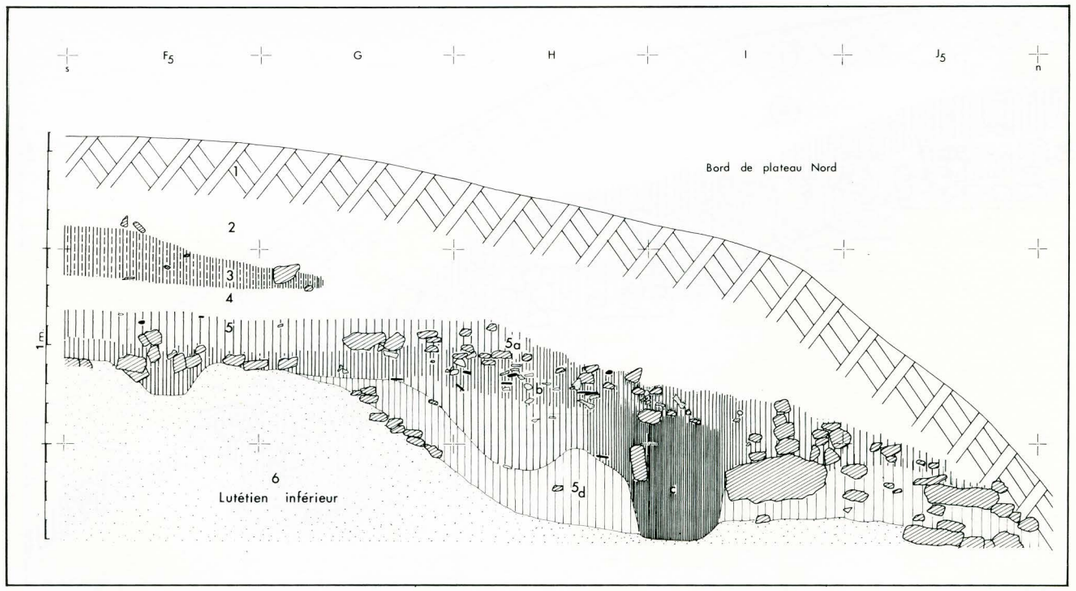


Fig. 5 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. Coupe stratigraphique du rebord de plateau nord, secteur IV, de F5 à J5. En 3, couche de l'Age du Bronze final IIIa. En 4, couche du Chalcolithique final. En 5, couches du Néolithique chasséen.

tion des têtes de chat. Cette couche est pratiquement horizontale, avec une épaisseur moyenne de 0,05 m. à 0,10 m. Un abondant matériel chasséen y a été recueilli.

5 b) couche formée de nombreuses pierres calcaires (têtes de chat) englobées dans un sable de couleur brun foncé (plus noirâtre que la couche 5 a) et renfermant du matériel chasséen.

5 c) petit fossé avec trous de poteaux plus profonds, pouvant descendre jusqu'à 2,20 m. de profondeur par rapport au sol naturel. Cette couche est constituée d'un sable très noir, très détritique, contenant un abondant matériel archéologique. De nombreuses pierres calcaires, parfois de fortes dimensions, indiquent la position des anciens trous de poteaux.

5 d) couche de sable brun-clair, parfois ocre, reposant sur le socle géologique. Cette couche occupe l'ancien rebord du plateau avant son aménagement. Il s'agit de la couche la plus ancienne qui contient un mobilier chasséen peu abondant, mais particulièrement bien conservé.

6 - Socle géologique du Lutétien inférieur, matérialisé par la présence de sable jaune-roux, parfois consolidé de pierres dolomitiques (têtes de chat). Il est placé à 1,10 m. de profondeur, à l'intérieur du bord du plateau.

Coupe S4 de ZC17 à K17 (Fig. 6)

Cette coupe de 15 mètres de longueur permet de relier la stratigraphie de l'intérieur au bord de pente du plateau. Les couches observées précédemment se retrouvent dans ce sondage, avec toutefois quelques petites différences :

- Couche 2 : Faible vers l'intérieur du plateau.

- Couche 3 : Peu épaisse à l'intérieur du plateau. Présence d'une fosse et d'un four entre ZA17 et B17. Vers le rebord du plateau, la couche d'accumulation devient plus épaisse et s'amenuise au départ de pente.

- Couche 4 : Epaisse à l'intérieur du plateau, elle s'amenuise vers la pente.

- Couche 5a et 5b : Bien visibles partout.

- Couche 5c : Trou de poteau assez important, avec son remplissage.

- Couche 5d : Elle est absente.

Coupe S4 de D33 à J33

Cette coupe de 7 mètres de longueur a été effectuée dans un secteur où le socle géologique en place est très dur et se rencontre à faible profondeur.

- Couche 2 : Se distingue assez bien, mais elle est faible à l'intérieur du plateau. Un vase gallo-romain a

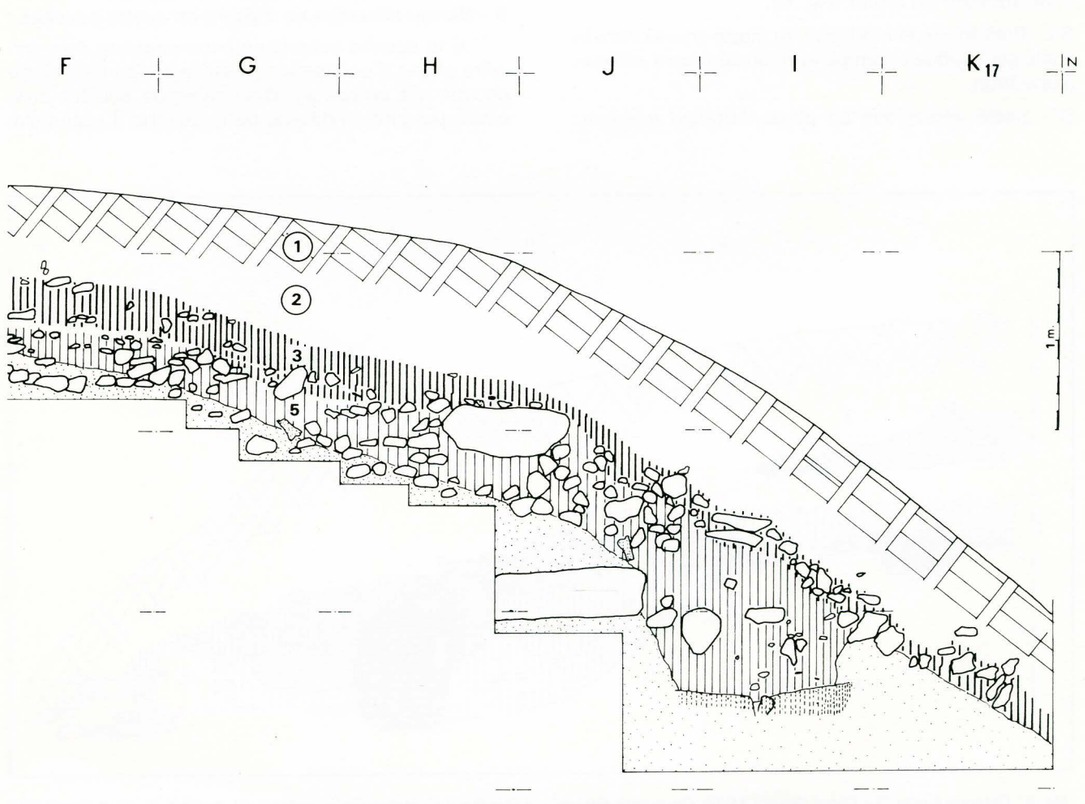


Fig. 6 : Catenoy (Oise) "Le Camp César" 1982. Coupe stratigraphique du rebord de plateau nord, secteur IV, de F17 à K17.

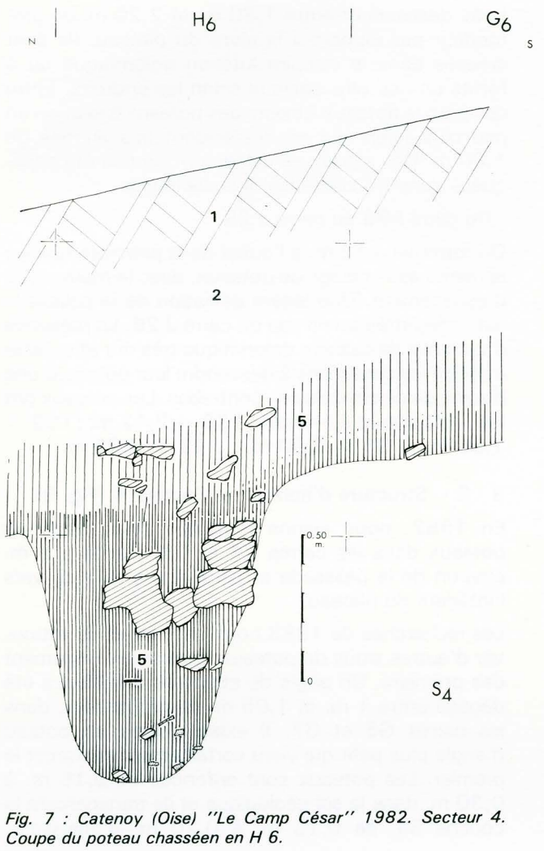


Fig. 7 : Catenoy (Oise) "Le Camp César" 1982. Secteur 4. Coupe du poteau chasséen en H 6.

été trouvé cassé sur place à la base de cette couche.

- Couche 3 : Très riche en matériel de l'Age du Bronze final. Elle correspond à un niveau d'accumulation, sans structure apparente.

- Couche 4 : Assez faible - Présence de quelques tessons chalcolithiques (urnes à cordons arciformes ou horizontaux).

- Couches 5a et b : Reconnues dans cette tranchée. Assez riches en matériel.

- Couche 5c : Des trous de poteaux correspondant à la palissade ont été mis au jour, mais à l'emplacement de la coupe du sondage, le poteau est à côté.

- Couche 5d : Absente (un tesson épi-roessen a été trouvé à l'état remanié). Cette couche a dû être arasée ensuite par les autres chasséens.

Coupe S5 de A44 à F44

Cette tranchée de 6 mètres de longueur a été effectuée entre le moulin et la pointe nord du site. Les occupations sont beaucoup moins denses à cet emplacement, et l'arasement géologique est important. La couche 3 du Bronze final IIIa n'est pas riche. Le Chasséen n'est connu que par les couches 5a et 5b. Les poteaux de la palissade n'ont pas été remarqués.

La tranchée n'était-elle pas assez large, ou les poteaux étaient-ils arasés ? Il faudra ultérieurement refaire deux sondages dans cette zone.

Coupe du sondage C (Fig. 3)

Nous avons repris la coupe d'une tranchée clandestine effectuée à une vingtaine de mètres du bord nord du rempart. Le socle géologique est, à cet endroit, à faible profondeur. La fracturation de la table lutétienne est parfaitement visible. En raison de la proximité de la fortification, les couches archéologiques chasséennes ont été fortement remaniées à l'Age du Bronze final. On distingue la couche 3 de l'Age du Bronze, mais les couches 4 et 5a sont quasi absentes. Le Chasséen (couche 5b) n'est présent qu'à l'état de lambeaux. Un trou de poteau de la fortification chasséenne est encore visible (pour ce qui en reste).

Coupe SA de G.H9 à H13

Cette stratigraphie latérale, faite à quelques mètres à l'intérieur du plateau, avait pour objet d'étudier les habitats du Chasséen et de l'Age du Bronze. Deux couches de l'Age du Bronze ont été mises en évidence entre les carrés G11 et G16. Elles correspondent à la construction de deux bâtiments et à leurs couches d'occupation. La couche 3b est un sable peu argileux, de couleur noirâtre, très riche en matériel. Une tranchée de fondation et une semelle d'implantation de maisons sont placées à la base de cette couche.

La couche 3a correspond à une seconde occupation qui se rattache à une construction de l'Age du Bronze postérieure, mais certainement assez proche dans le temps. Cet habitat, de même nature que le précédent, est placé dans les carrés E-F/6 à 8.

Les couches 5a et b du Chasséen, reposent directement sur le socle lutétien (couche 6).

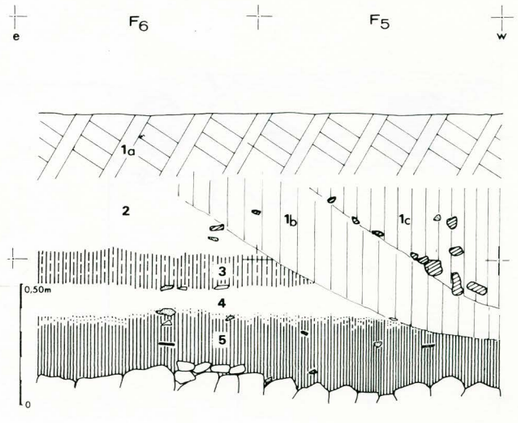


Fig. 8 : Catenoy (Oise) "Le Camp César" 1982. Secteur 4. Coupe parallèle au rebord du plateau. La couche 3 de l'Age du Bronze final IIIa est tronquée par une excavation plus récente qui a à peine entamé la couche chasséenne.

Coupe S4 de G6 à E6

Cette coupe stratigraphique latérale a été faite pour déterminer la fondation du Bronze final III. Une seule fondation bronze est visible et se rattache à une maison de la phase 3a. Le Chasséen est représenté à cet endroit par deux couches d'occupation (5a et b).

3 - LES STRUCTURES CHASSEENNES

3 - 1 - La palissade du bord de plateau nord

Les fouilles de 1982 nous avaient permis de dégager quelques gros trous de poteaux, descendant à une assez grande profondeur sur la lèvre nord du plateau. On ne savait pas, à l'époque, si ces poteaux appartenaient à un système défensif général, ou à une structure d'habitat proche.

Pour essayer de résoudre ce problème, nous avons entrepris d'assez grands décapages en 1983 que nous avons dû parfois interrompre à cause de la présence de gros arbres. L'hypothèse d'une palissade entourant le Camp de Catenoy est de plus en plus vraisemblable.

En raison de la desquamation des couches superficielles du plateau, on ne pourra jamais avoir une idée définitive de l'ensemble du système défensif à l'époque chasséenne. Actuellement, nous connaissons cette palissade sur une vingtaine de mètres de longueur, dans le Secteur 4, du carré I 3 au carré J 17.

Les trous de poteaux sont espacés d'environ 0,90 m. à 1,00 m. par endroit. Une fois sur deux, on distingue des poteaux un peu plus profonds, et parfois d'un diamètre plus élevé. Les poteaux les plus importants descendent entre 1,80 m. et 2,20 m. de profondeur par rapport à la lèvre du plateau. Ils sont creusés dans le calcaire lutétien dolomitique ou à faciès un peu plus sableux selon les endroits. Entre ces grands poteaux il existe des poteaux à section un peu plus faible qui ne descendent pas au-delà de 1,80 m. Des pierres de calage ont parfois été appliquées dans les zones les plus sableuses.

- Du carré I 33 au carré J 29

On retrouve à 12 m. à l'ouest de la première fouilles le même assemblage de poteaux, avec le même type d'espacement. Une légère déviation de la palissade est enregistrée au niveau du carré J 29. La présence d'un amas de calcaire dolomitique très dur et entablé a obligé les chasséens à descendre leur poteau d'une dizaine de centimètres en contrebas. Les poteaux ont les profondeurs suivantes : I 33 = 2,12 m. ; I 32 = 1,85 m. ; I 31 = 1,90 m. ; J 29 = 2,05 m.

3 - 2 - Structure d'habitat du Secteur 4 (Fig. 9)

En 1982, nous avions remarqué deux trous de poteaux dans les carrés G4 et G5, placés à 2 m. environ de la palissade et parallèles à celle-ci, vers l'intérieur du plateau.

Les recherches de 1983 nous ont permis de retrouver d'autres trous de poteaux dans le prolongement des premiers. Un angle de structure d'habitat a été dégagé entre 1 m. et 1,05 m. de profondeur, dans les carrés G6 et G7. Il existe même un poteau d'angle plus petit qui vient certainement renforcer le premier. Les poteaux sont enfoncés de 0,15 m. à 0,30 m. dans le sol géologique et ils transpercent la couche 5b, de 0,15 m. à 0,20 m. d'épaisseur.

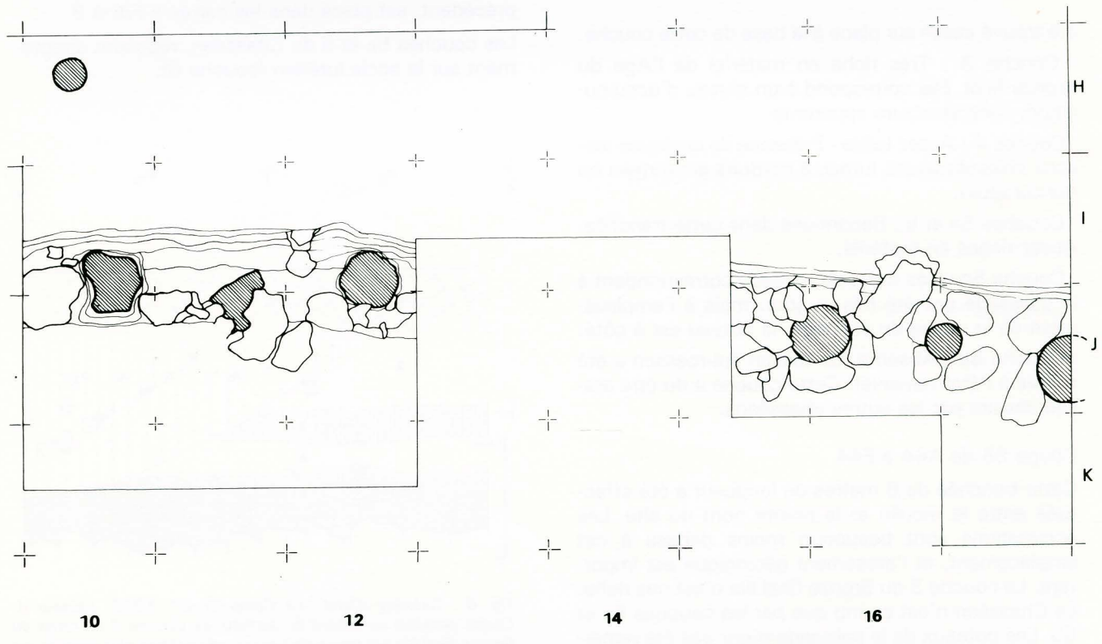


Fig. 9 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. Secteur 4. Plan des trous de poteaux sur le rebord du plateau nord, secteur IV.

L'habitat appartient à l'occupation chasséenne 5a. Les trous de poteaux, d'un diamètre de 0,15 m. à 0,25 m., sont espacés tous les 0,70 m. à 0,80 m., d'axe en axe. Pour l'instant, cet habitat a été reconnu sur une longueur de 4,00 m. et sur une largeur de 2,50 m. Un abondant mobilier a été recueilli dans la structure et autour de celle-ci.

Aucune structure d'habitat chasséen n'a été rencontrée dans les autres secteurs.

3 - 3 - Le muret en pierres sèches du secteur 3

Le muret est conservé sur une longueur de quatre mètres et sur une hauteur de 0,80 m. à 1,00 m. en élévation. Il est vraisemblable que la majeure partie du muret ait été démantelée en même temps que la partie sud de la barre (cf. Ponthieux, 1872).

Le muret s'appuie sur un fossé de fondation légèrement creusé dans le socle géologique (0,20 m. à 0,30 m. de profondeur, sur 0,80 m. de largeur au sommet). Le fossé a un remplissage de pierres et un abondant mobilier céramique. Il doit s'agir des restes de la palissade chasséenne.

Le muret est constitué d'un parement de pierres calcaire très bien ajustées, de 0,20 m. à 0,50 m. de longueur, sur 0,30 m. d'épaisseur moyenne. Le bourrage intérieur est formé de blocs beaucoup plus petits et de céramique, de silex et d'os d'animaux. L'analyse du matériel archéologique révèle le mélange d'un abondant mobilier chasséen et de quelques éléments du Bronze final, à l'exclusion de tout autre vestige plus récent (Gallo-romains et médiévaux, par exemple).

L'attribution de ce muret ou tout au moins son origine, à l'importante occupation du Bronze final IIIa de ce site, nous semble fort probable et à mettre en relation avec la dernière partie de la construction de la barre et du fossé. Si la face nord est très abrupte et n'a pas encore révélé de structures de l'Age du Bronze final, il n'en va pas de même avec la face sud dont les pentes sont plus douces et nécessitaient l'implantation d'un système défensif plus élaboré.

IV - LE MATERIEL ARCHEOLOGIQUE

Des abondantes séries d'objets ont été recueillies depuis plus d'un siècle et demi à Catenoy. La dispersion des collections rend difficile un travail d'analyse sérieux. Il faut aussi être prudent sur la nature des matériaux qui peuvent évidemment provenir de plusieurs couches, et parfois même de gisements placés en dehors du ''Camp de César''.

Nous avons réduit ce chapitre à la présentation des matériaux les plus sérieux provenant des anciennes recherches de Ledicte-Duflos (1851), de Ponthieux N. (1872), de Capitan E. (1900), de Bailloud G. (1956) et de nos fouilles récentes. De même, nous n'aborderons pas l'étude des objets de l'occupation de l'Age du Bronze final III. Cette dernière partie a fait l'objet de recherches qui sont partiellement publiées dans notre thèse (Blanchet J.Cl. 1984).

1 - Le matériel de LEDICTE-DUFLOS et de PONTHIEUX

Nous avons regroupé les travaux de ces deux auteurs du dix-neuvième siècle, car Ponthieux examine dans son ouvrage le matériel trouvé avant lui.

1 - 1 - Le matériel lithique

Ponthieux donne d'excellentes descriptions pour l'époque, sur les matières utilisées, les techniques de taille, les retouches, les patines et les formes des objets.

- Les haches -

Le même auteur distingue des haches taillées, des haches ébauchées ayant reçu un commencement de polissage, des haches entièrement polies et des haches polies retaillées. Si on retire un tranchet et un ciseau, les haches entièrement taillées sont au nombre de 3 (Ponthieux N., 1872, pl. VI, n° 1, 2 et 4). Elles sont façonnées dans un silex noir-grisâtre. Une hache a été obtenue à partir d'une plaquette de silex de 0,5 cm d'épaisseur en moyenne. Elle est polie d'un côté et taillée de l'autre (1872, pl. V, n° 2).

Une hache a été aménagée par retouches successives sur un gros éclat de hache polie (1872, pl. IV, n° 1).

Deux haches entièrement polies, d'assez grande taille, sont issues d'un silex blond fortement décomposé et de silex grisâtre (1872,pl. III, n° 1 et 2). Une hache polie a été retaillée sur tous les côtés (1872, pl. III, n° 4).

Cinq haches polies sont en roches étrangères à la région :

- une hache de taille moyenne est en grès noirâtre, d'aspect rugueux (1872, pl. III, n° 3).
- une petite hache à tranchant peu arquée serait en amphibolite vert foncé, marbrée de taches noires (poids spéc. : 3,35) (1872, pl. IV, n° 2).
- une petite hache est en pierre tendre, de couleur brun-chocolat (poids spéc. : 1,90) (1872, pl. IV, n° 3).
- une petite hache est en matière proche de la précédente mais elle est plus dure (1872, pl. IV, n° 4).
- une toute petite hache-amulette perforée serait en jadéite (poids spéc. : 3,07) (1872, pl. IV, n° 7).
- une hache-marteau en pierre de couleur brun-grisâtre, assez tendre (poids spéc. : 2,65) proviendrait aussi du ''Camp César'' (1872, pl. IV, n° 8).

- Les ciseaux -

Un ciseau entièrement poli est signalé par Ledicte-Duflos (1851, pl. IV, n° 2) et il est ensuite dessiné grandeur nature par Ponthieux (1872, pl. V, n° 1). Il mesure près de 18 cm de longueur et les deux extrémités coupantes sont aussi polies. Un ciseau a été façonné sur une chute de hache polie (1872, pl. IV, n° 5). La majorité de ces objets est taillée sur une seule face (1872, pl. IX et X) et très rarement sur les deux faces (1872, pl. VI, n° 3). Les ciseaux sont généralement de dimensions modestes.

- Les tranchets -

Ils semblent assez nombreux (1872, pl. VI, n° 5 ; pl. IX). Ils sont comme les ciseaux de taille moyenne. Ils sont le plus souvent façonnés sur un gros éclat.

- Les grattoirs -

De nombreux grattoirs ont été recueillis à Catenoy. Ponthieux (1872, p. 83) les décrit comme : ''généralement assez épais, quelquefois même très massifs, retaillés dans une partie plus ou moins grande de leur contour, par petits éclats''. D'après leur forme, il les classe en grattoirs convexes, droits, concaves et angulaires.

Il précise aussi (Ponthieux, 1872, p. 87) : ''Le grattoir est assez souvent taillé obliquement et d'une manière tout-à-fait convenable pour l'usage manuel. Les deux dernières (retouches) montrent que le grattoir avait cet avantage de pouvoir être façonné, même du premier fragment venu, et qu'un morceau de croûte, régulier ou non, pouvait fournir un instrument utile ; aussi est-ce à cet usage que sont employés les plus nombreux fragments provenant du cortex extérieur des nucléus''.

- Les perçoirs et alésoirs -

Sous ce chapitre, N. Ponthieux (1872, p. 94-98) décrit tous les objets pointus en silex, de différentes dimensions. Pour les plus gros, il emploie le terme de tarauds.

Les troncatures et les pointes à dos ne sont pas décrites par les anciens auteurs. La particularité du ''Camp de César'' est d'avoir des pointes à dos à retouches complètes ou partielles, d'assez petites dimensions. Quelques-uns de ces objets sont dessinés dans Ponthieux (1872, pl. XX, XXI et XXII). Quelques éclats, des éclats laminaires et des lames sont retouchés (1872, pl. XXV, par ex.). Notons l'existence d'une lame retouchée de dimension exceptionnelle : 225 mm. (1872, pl. XXVI).

Les dessins de N. Ponthieux ne permettent pas de reconnaître avec certitude l'existence de burin.

- Les armatures de flèches -

Les plus abondantes sont les flèches tranchantes que Ponthieux (1872, p. 117-118) avait déjà reconnues avec quelques hésitations (pl. IX, n° 12 à 14 et pl. XI, n° 3 et 5 à 20). Elles sont toutes à retouches abruptes qui forment des flèches de formes triangulaires ou légèrement trapézoïdales. Les flèches perçantes ont la particularité d'être façonnées sur des petits éclats dont elles conservent l'aspect primitif. Ce type d'armatures a une seule rangée latérale d'enlèvements plats, peu profonds, sur les deux côtés (1872, pl. XXIII). La base est peu retouchée et généralement sur un seul côté plus profondément. Les armatures perçantes de Catenoy diffèrent très nettement de celles du site analogue de Jonquières. Sur ce dernier site, les flèches sont plus géométriques (triangles isocèles ou équilatéraux) avec une base retouchée qui est généralement droite ou concave. Les flèches perçantes chasséennes de Jonquières sont plus proches de celles connues dans les milieux épi-roessenniens, comme par exemple dans la Vallée de l'Aisne.

Deux armatures de flèches sont pédonculées, avec des ailerons assez développés (1872, pl. XXIII, n° 4 et 10). Ces flèches n'appartiennent pas au Chasséen et l'existence d'une petite occupation au Bronze ancien ou au Chalcolithique est probable, bien que peu reconnue à ce jour lors des fouilles récentes. Aucune armature de flèche losangique de type S.O.M. n'a été signalée.

- Les instruments en grès -

Des meules et des broyeurs sont dessinés par Ponthieux (pl. XXVIII et XXIX).

1 - 2 - Le matériel céramique chasséen

Ponthieux a mélangé les tessons de l'Age du Bronze final avec ceux du Chasséen. Les fouilles anciennes nous ont restitué surtout des fragments de vases importants ou décorés, et des éléments de préhension.

Trois poteries sont reconstituées par Ponthieux. La première est un vase en calotte sphérique (1872, pl. XXXV, n° 1). Le second vase, reproduit ensuite par G. Bailloud (1964, p. 93, fig. 23, n° 4), est une écuelle à épaulement (1872, pl. XXXV, n° 5). Le dernier récipient est un gobelet ouvert, dont le corps semble ovoïde, à fond arrondi et non aplati, comme dans les dessins de Ponthieux (1872, pl. XXXVI, n° 1)

Les éléments de préhension semblent d'une manière générale placées en haut des panses et assez près des bords. On distingue des boutons simples (1872, pl. XXXVI, n° 8), parfois perforés (1872, pl. XXXVI, n° 2). Les oreilles, avec quelquefois des ensellements médians, sont présentes (1872, pl. XXXVI, n° 1 et 3 ; pl. XXXVII, n° 8). Les languettes horizontales sont abondantes. Elles peuvent être percées de 2 à 5 trous (1872, pl. XXXVI). Une seule anse en ruban est dessinée (1872, pl. XXXVI, n° 9).

Sur les deux fragments de poignées plates, une est décorée de deux impressions cylindriques (1872, pl. XXXV, n° 6 et 7). Les plats à pain sont représentés par deux tessons, dont l'un est décoré d'impressions digitées, et l'autre de nombreuses impressions cylindriques (1872, pl. XXXIV, n° 8 et 9). Un tesson ayant une anse en oreille est décoré de deux rubans incisés, ponctués à l'intérieur d'incisions. Ce décor unique a été signalé avec prudence à diverses reprises, sans que l'on puisse proposer une attribution culturelle sérieuse. La découverte récente d'un tesson typiquement épiroessennien dans le remplissage d'un trou de poteau sur le rebord du plateau, permet de jeter un nouveau regard sur la question. Il est possible que cet ancien tesson décoré puisse appartenir à la phase ancienne du Chasséen, au moment où les influences épiroessenniennes sont attestées aussi à Jonquières. Malheureusement, le dessin de N. Ponthieux ne permet pas de voir exactement la technique décorative utilisée.

Le dernier objet décoré est un vase-support cubique

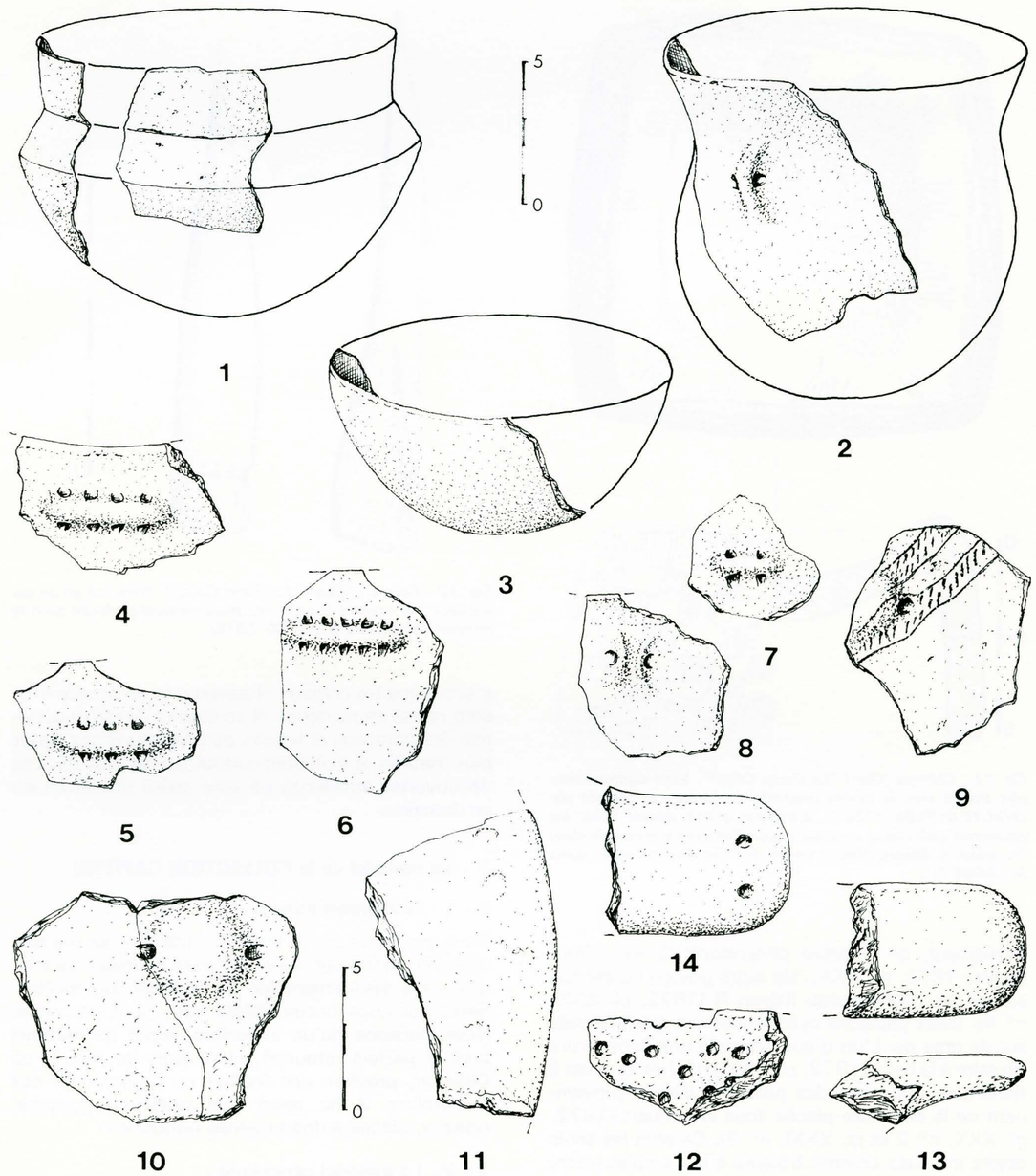


Fig. 10 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César''. Le matériel céramique chasséen recueilli lors des premières fouilles (d'après PONTHIEUX, 1872).

entier trouvé vers l'extrémité orientale. D'après les dessins des anciens auteurs et l'étude récente du moulage faite par B. Lambot (1975), on connaît bien cet objet classique. C'est un des rares vases-supports entièrement complet qui nous soit parvenu. Il a la forme d'une pyramide tronquée de 11 cm de côté à la base et de 9 cm au-dessus, qui ne repose sur aucun pied (hauteur : 5,6 cm). Il a une cupule centrale peu profonde. L'une des parois est percée au milieu de deux trous. Le décor des quatre faces est constitué d'un damier à incisions légèrement obliques (fig. 11).

1 - 3 - Le matériel osseux

Les poinçons. Ils sont surtout exécutés sur des métatarsiens d'ovicapridés et de porcs, découpés longitu-

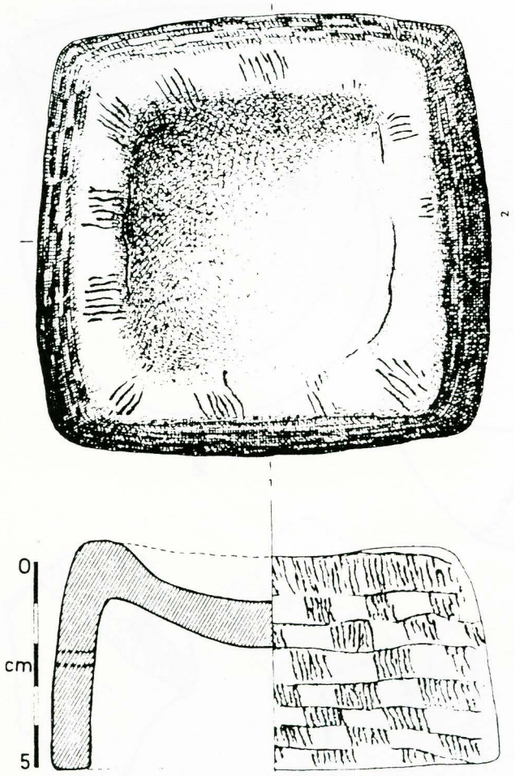


Fig. 11 : Catenoy (Oise) "Le Camp César". Vase-support complet trouvé vers la pointe orientale du plateau et signalé par LEDICTE-DUFLOS (1947). L'original a été détruit avec les anciennes collections pendant la dernière guerre mondiale dans l'incendie du Musée départemental de l'Oise à Beauvais (d'après B. LAMBOT).

dinalement, de diverses dimensions (5 ex.) (Ponthieux, 1872, pl. XXX). Un autre poinçon a été fait sur un os long d'oiseau (héron ?) (1872, pl. XXX, n° 4). Deux poinçons cylindriques ont été fabriqués sur de gros os. L'un d'eux possède une échancrure cirulaire à la base (1872, pl. XXXI, n° 1 et 2). Il est à remarquer que deux des poinçons décrits proviennent de la sépulture placée sous le rempart (1872, pl. XXX, n° 2 et pl. XXXI, n° 2). Ce sont les seuls objets indiqués comme trouvés à cet emplacement (ici, fig. 12).

Les lissoirs sont fabriqués sur des côtes de bovidés, alors que les ciseaux sont exécutés sur des gros os de bovidés (1872, pl. XXXI). Des fragments de lissoirs seraient faits sur des andouillers de bois de cerf, possédant parfois un trou de suspension (1872, pl. XXXII et XXXIII). Un incisive de bovidé a des incisions à la base (1872, pl. XXXIII, n° 4).

Un gros fragment de bois de cervidé porte des traces de découpe aux niveaux de plusieurs andouillers (1872, pl. XXXIV). Nos récentes fouilles nous ont permis de trouver une abondante série de matériel osseux, compte tenu des petites surfaces fouillées. Il

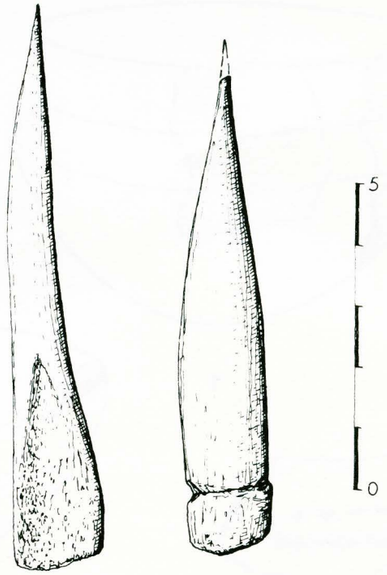


Fig. 12 : Catenoy (Oise) "Le Camp César". Poinçons en os qui auraient été trouvés dans la sépulture collective placée sous le rempart (d'après PONTHIEUX, 1872).

s'avère que les niveaux chasséens et du Bronze final sont riches en poinçons et en lissoirs. En règle générale, les poinçons et lissoirs de l'Age du Bronze sont plus massifs et exécutés surtout sur de gros os. Les découvertes anciennes ne sont guère utilisables en ce domaine.

2 - Le matériel de la COLLECTION CAPITAN

2 - 1 - Le matériel lithique -

Nous parlerons peu du matériel lithique qui n'a rien de spécial par rapport à ce qui a été dit avant. Le lithique a été sévèrement trié au moment des fouilles. Seuls quelques beaux objets nous sont parvenus. Nous pensons qu'un important dépôt de matériel brut et parfois retouché, placé près du moulin de Catenoy, provient des fouilles de Capitan. De ces recherches, il ne reste que quelques grattoirs, ciseaux, pièces à dos et lames retouchées.

2 - 2 - Le matériel céramique -

Il ne comprend qu'un trentaine de tessons appartenant à des éléments de préhension, des bords, des profils intéressants et des carènes. Comme pour le lithique, il s'agit d'un tri typologique. Nous avons dessiné au M.A.N. la plupart de ces tessons. L'état fragmentaire de la poterie ne permet aucune reconstitution complète. Comme sur les sites chasséens de la région où la céramique est bien conservée, nous avons à Catenoy des pâtes généralement très finement dégraissées. Certains tessons ont de nombreux trous correspondant à la dissolution d'un dégraissant calcaire. La céramique a un état de surface bien lissé, de couleur ocre, brune, grisâtre.

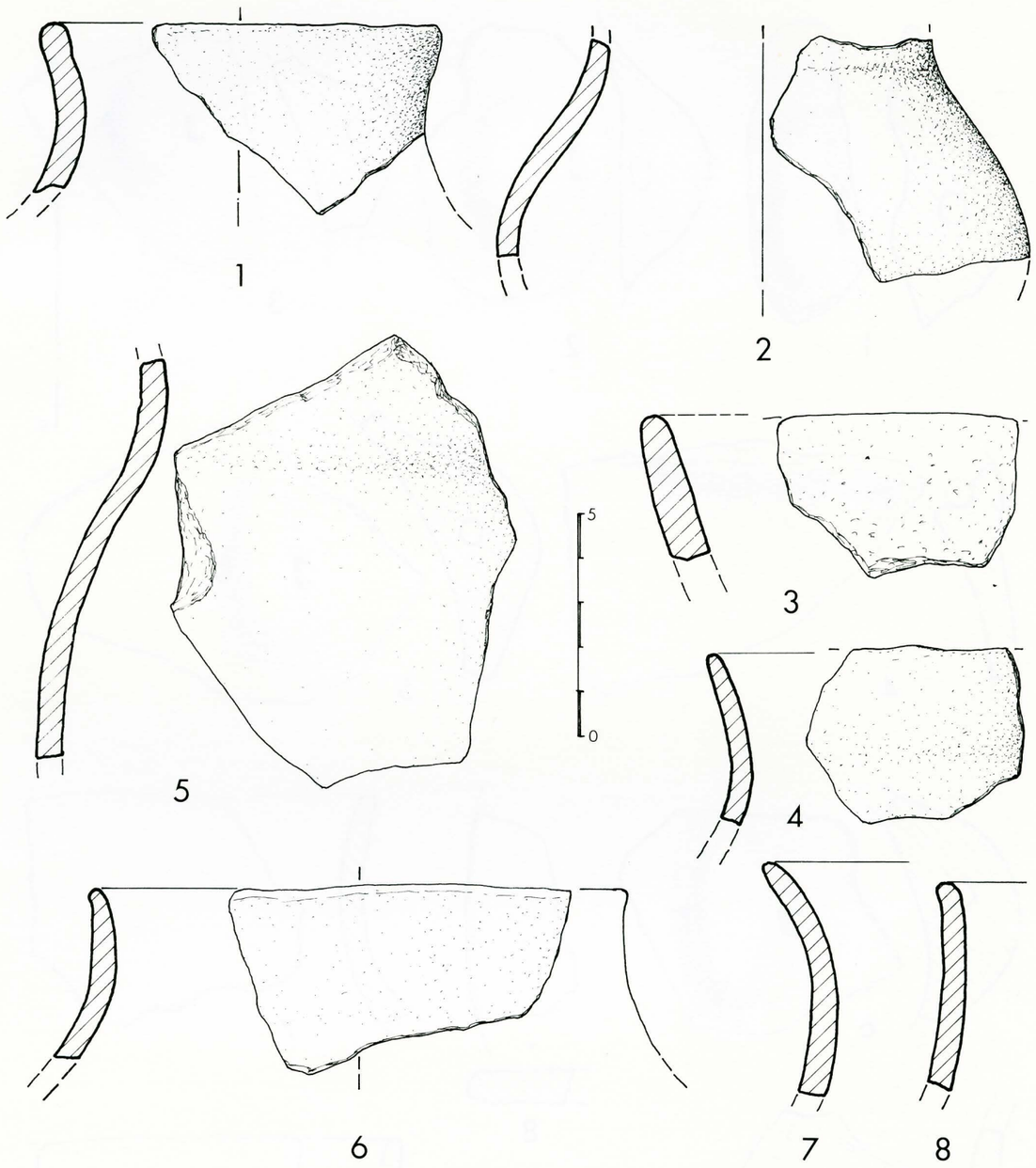


Fig. 13 : Catenoy (Oise) "Le Camp César". Le matériel céramique chasséen de la collection CAPITAN, au Musée des Antiquités Nationales. Formes céramiques.

Les fragments de cols permettent de reconnaître des bouteilles à col rentrant et légèrement éversé (fig. 13, n° 1 et 4). Les diamètres sont de l'ordre de 9 à 13 mm. à l'ouverture. Des fragments de cols de diamètres plus importants (de 12 à 30 mm), doivent se rattacher à des marmites (fig. 13, n° 6 à 8 et fig. 14, n° 7 et 11). Les écuelles hémisphériques simples (fig. 13, n° 3) ou à carène (fig. 14, n° 9 et 10) sont aussi présentes. Un petit vase ovoïde a un col rentrant (fig. 13, n° 2).

Les éléments de préhension sont placés en haut de la panse des récipients et parfois, ils s'accrochent à près d'un centimètre sous le bord (fig. 15, n° 4). Un tesson a une languette horizontale en forme d'olive qui n'est pas perforée (fig. 15, n° 1). Une languette

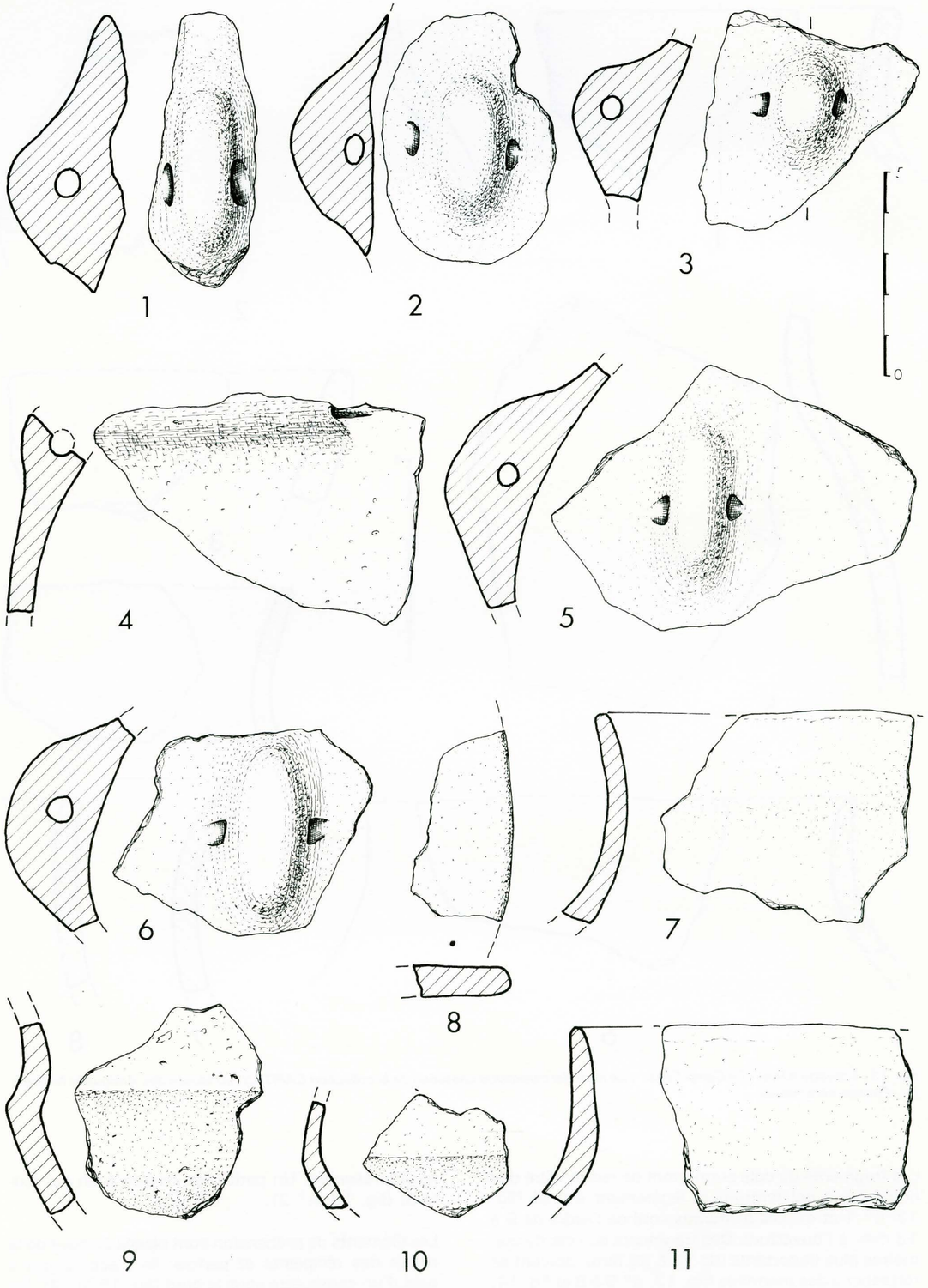


Fig. 14 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César''. Le matériel céramique chasséen de la collection CAPITAN, au Musée des Antiquités Nationales. Eléments de préhension.

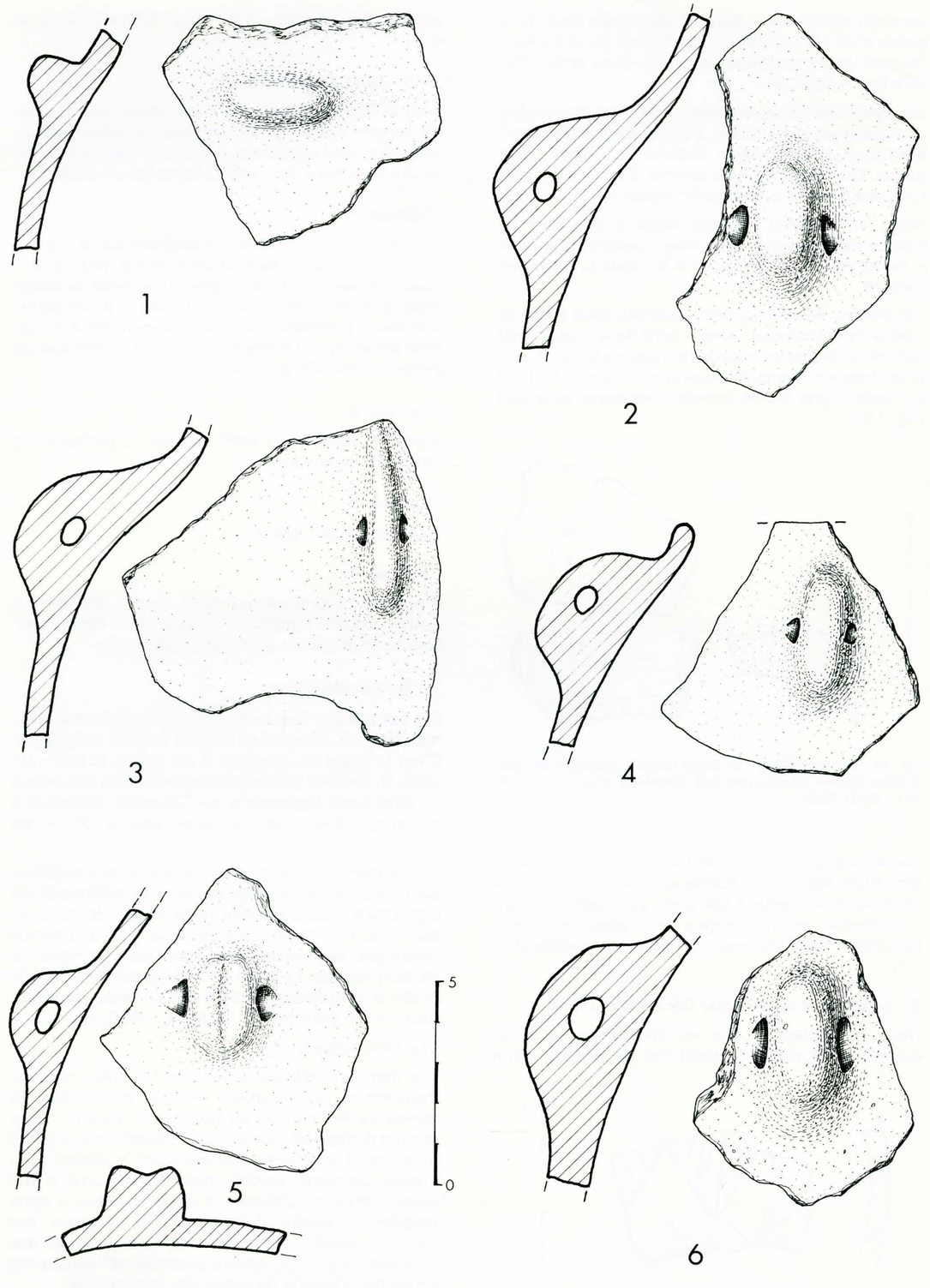


Fig. 15 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César''. Le matériel céramique chasséen de la collection CAPITAN, au Musée des Antiquités Nationales. Eléments de préhension.

verticale percée d'un trou est placée en haut de la panse d'un vase globulaire (fig. 15, n° 3). Une panse de gros vase à provision est munie d'une anse tubulaire (fig. 14, n° 4).

Les autres éléments de préhension sont des oreilles de différentes dimensions, à perforation horizontale. Rarement, la perforation entame la surface de la panse. Un élément , plus proche d'un bouton perforé, possède un ensellement médian (fig. 15, n° 5).

Notre ami Gérard Bailloud nous a aimablement signalé deux fragments de vases décorés que nous n'avons pas retrouvés au M.A.N. dans la collection Capitan.

- le premier est le fragment supérieur d'un socle de vase-support cubique, avec le bord de la coupe. Il est décoré sur le plat du bord de la coupe de lignes d'incisions formant des petits losanges contigus. Le bord du socle a une bande formée d'incisions verticales (fig. 16).

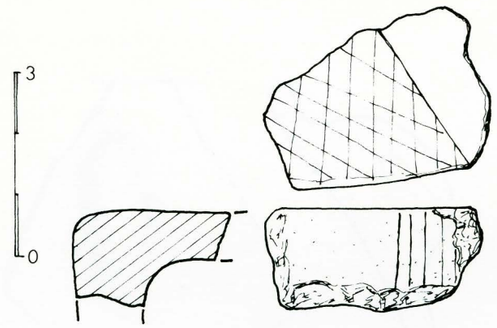


Fig. 16 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César''. Fragment de vase-support décorée (M.A.N. anc. coll. CAPITAN) (d'après un dessin de G. BAILLOUD).

- le deuxième petit fragment est une panse de vase globulaire décorée de bande en chevrons, remplies d'incisions légèrement obliques. L'incision est large et profonde, et on distingue des traces de matière blanchâtre dans les creux. La pâte est noirâtre (fig. 17).

3 - Le matériel recueilli par Gérard BAILLOUD

Nous ne reprenons que sommairement, et pour mémoire, l'étude du matériel mis au jour par notre collègue Gérard Bailloud (1956, p. 570 à 574, fig. 4 et 5).

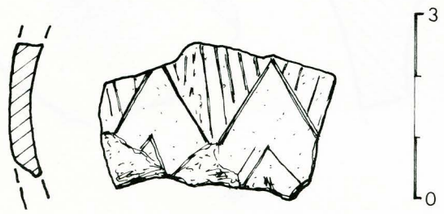


Fig. 17 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César''. Fragment de vase décoré (M.A.N. anc. coll. CAPITAN) (d'après un dessin de G. BAILLOUD).

3 - 1 - Le matériel lithique -

Il est évidemment peu abondant, étant donné la faible surface fouillée. Il n'existe pas de pièces exceptionnelles dans cette série, et nous ne donnons qu'un simple inventaire des objets façonnés en silex.

- Secteur 1 :

2 nucléus ; 2 percuteurs ; 3 grattoirs sur éclats ; 1 racloir ; 3 ciseaux, dont un petit de 43 mm. de longueur ; 4 pièces à dos retouchés (couteaux de tailles moyennes et assez petites ; 1 alésoir à retouches inverses ; 1 armature de flèche tranchante à retouches abruptes et à bords parallèles ; et 1 fragment de petite hache polie en silex.

- Secteur 2 :

1 grattoir sur éclat ; 1 petit tranchet ; 2 pièces à dos retouchés (couteaux).

- Secteur 3 :

1 percuteur et 1 grattoir.

- Secteur 4 :

1 nucléus ; 6 grattoirs sur éclat, dont 1 petit à front ogival ; 1 petit tranchet ; 1 ciseau et 1 flèche tranchante trapézoïdale à retouches abruptes.

3 - 2 - La céramique

Elle est d'assez bonne qualité sous le sol chasséen, mais elle est très altérée dans la couche supérieure. C'est la fosse du sondage 3 qui a livré la meilleure série. G. Bailloud pense que la qualité de la céramique se différencie légèrement du Chasséen classique à cause du changement apporté dans le choix des dégraissants.

Ces derniers comportent en particulier des coquilles broyées et des fragments de craie. La céramique est bien lissée, moyennement cuite et lustrée dans un seul cas. Les tessons mis au jour par G. Bailloud livrent peu de formes reconstituables et d'éléments de morphologie. La seule anse de préhension est une oreille à ensellement médian et la seule forme de vase est un petit bol (G. Bailloud, 1956, fig. 5).

- Le vase-support (Fig. 18) -

Une mention particulière doit être faite pour un beau fragment de vase-support cubique trouvé dans le niveau de tête de chat du sondage 2. Il s'agit d'une portion d'angle de vase-support comprenant la partie médiane et supérieure des parois et le départ de la cupule. Le décor semble avoir été effectué à cuit dans le style de Chassey. L'angle extérieur a deux rangées verticales d'incisions. On retrouve ces mêmes incisions sur le bord de la cupule. Un des côtés est décoré de damiers quadrillés et l'autre a des séries de chevrons croisillonnés, horizontaux.

Aucune industrie de l'os et de la parure n'a été rencontrée dans ces sondages.

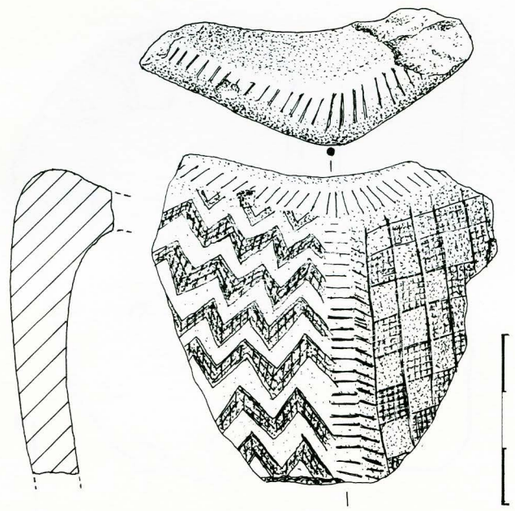


Fig. 18 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César''. Gros fragment de vase-support décoré trouvé par Gérard BAILLOUD dans un sondage près du rebord nord du plateau, en 1957 (dessin de B. LAMBOT).

4 - Le matériel des fouilles de 1982

Nous ne présentons que sommairement le matériel trouvé lors des recherches de 1982. Des études plus approfondies seront effctuées lorsque les fouilles auront livré plus d'objets.

4 - 1 - Le matériel lithique

La matière première utilisée est en majorité un silex local provenant de la craie campanienne. Plusieurs affleurements de craie existent au nord de Catenoy. Au ''Bois de Nointel'', M. l'Abbé Barret a fouillé à la fin du siècle dernier, des puits d'exploitation de silex à galeries rayonnantes. Au fond des puits, le fouilleur a trouvé des pics en bois de cerf, certains très simples, d'autres constitués de deux pièces emmanchées (Renet Abbé, 1884).

Or, le site du ''Camp de César'' n'est qu'à quatre kilomètres à vol d'oiseau. Michel Degenne (1969-71) à la suite de l'Abbé H. Breuil (1908), signale de nombreuses stations de faciès campignien sur les communes de Breuil-le-Sec et de Nointel. Les gisements sont tous implantés sur les affleurements de sables de Bracheux, à proximité des bancs de silex de la craie campagnienne. L'examen du matériel, recueilli sur les diverses stations, nous a permis de reconnaître plusieurs stades d'occupations, allant du chasséen jusqu'au chalcolithique de type ''Gord''.

La matière première trouvée à Catenoy, sur le ''Camp de César'' est identique à celle mise au jour dans la plaine de Nointel. Il s'agit dans la majorité des cas d'un silex noirâtre et grisâtre, souvent veiné.

Comme sur les autres sites chasséens, les nucléus sont le plus souvent polyédriques et très irréguliers. Le débitage très grossier est surtout à base d'éclats larges et assez longs. Les percuteurs sont en silex de formes sphériques, ovoïdes ou irréguliers. Il existe des plus petits percuteurs appelés des retouchoirs, façonnés sur des restes de gros éclats ou des outils cassés.

L'outillage recueilli au terme de deux campagnes de fouilles limitées, est très riche. Plusieurs centaines d'outils on été trouvés sur une quarantaine de mètres carrés. Les grattoirs représentent près de la moitié de l'outillage. Ils sont le plus souvent façonnés sur des éclats possédant encore de larges plages corticales (fig. 19, n° 7 et 8). Il existe quelques beaux grattoirs fait sur des éclats retouchés régulièrement et finement (fig. 19, n° 9). Après les grattoirs, arrivent en second lieu les tranchets et les ciseaux. Ils sont en moyenne de modestes dimensions (fig. 19, n° 1 à 3). Il y a moins de ciseaux que de tranchets (fig. 19, n° 6). Les lames et pointes à dos constituent un petit groupe où figurent des objets de taille petite comme cela avait déjà été observé sur les matériaux provenant des anciennes fouilles (fig. 19, n° 4). Les beaux éclats laminaires et les quelques rares lames possèdent souvent de fines retouches (fig. 19, n° 5). Le groupe des perçoirs est aussi peu abondant. On distingue des perçoirs d'angle et quelques perçoirs multiples (deux à trois sur le même support). Il existe aussi des perçoirs plus gros que nous appelons des tarauds ou des alésoirs.

Comme sur les autres sites chasséens régionaux, les pics ne sont connus que par quelques rares exemplaires. Quant aux burins, ils sont le plus souvent réalisés à partir de gros éclats retouchés en dièdre. Parfois, il est difficile de se prononcer sur l'identification réelle de tels objets. Des études sur la recherches des micro-traces seront nécessaires pour classer les burins chasséens.

Les armatures de flèches tranchantes sont au nombre de 5. Elles proviennent toutes du secteur 4 (fig. 20, n° 1 à 5). Elles sont réalisées par découpage d'un petit éclat possédant deux à quatre séries d'enlèvements. La retouche des bords est abrupte. La seule tranchante de forme triangulaire est faite sur un petit éclat sectionné d'un côté et retouché de l'autre (fig. 20, n° 4). Une armature de flèche perçante a été trouvée dans le secteur 3 (fig. 20, n° 6). Elle est proche des pièces signalées auparavant par N. Ponthieux. Elle a une forme ogivale qui a été obtenue par des séries de petits enlèvements plats bifaciaux, simples, effectués sur le pourtour d'un éclat. La base est à peine retouchée.

Une hache taillée complète, en silex grisâtre, veiné, a été mise au jour dans le carré I 4, couche 5b, du secteur S4 (figure 21). Cette hache bien régulière a un tranchant moyennement arqué. Elle a été obtenue par enlèvements d'éclats bifaciaux, envahissants. Une seconde série de petits enlèvements a permis le façonnage régulier de la hache. L'une des faces est plus grossière, en raison de la présence de cortex qui n'a pu être détaché. Cette hache n'a pas été polie, mais elle a été emmanchée. Les bords latéraux possèdent des légères traces de polis, à partir de 3 cm sous le fil du tranchant. Ce léger poli pourrait correspondre à l'usure latérale des bords dans la gaine. Les

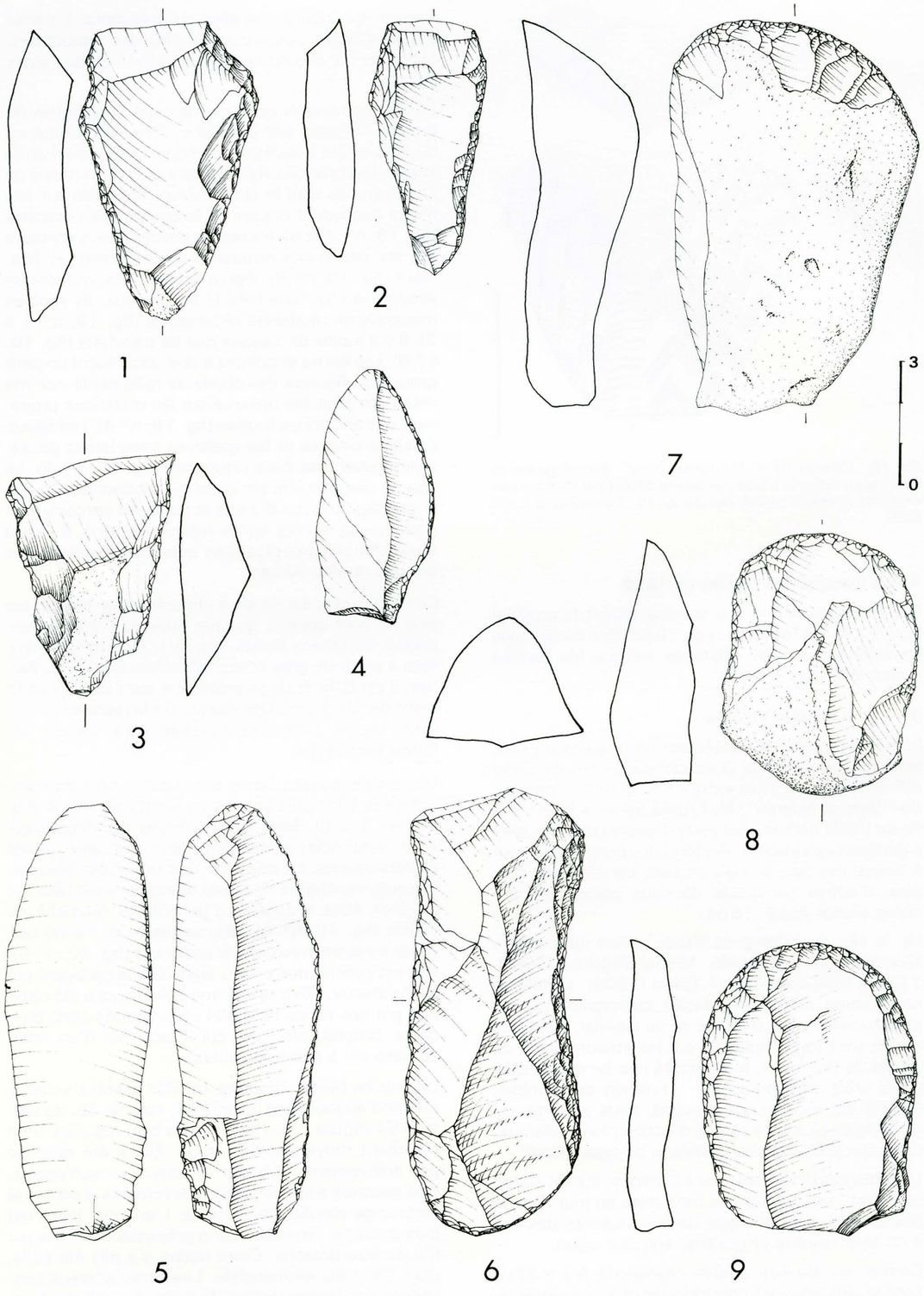


Fig. 19 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. Le matériel lithique. 1 à 3, tranchets ; 4, couteau à dos ; 5, lame retouchée ; 6, ciseau ; 7 à 9, grattoirs (secteur 4, sauf le n° 9, secteur III).

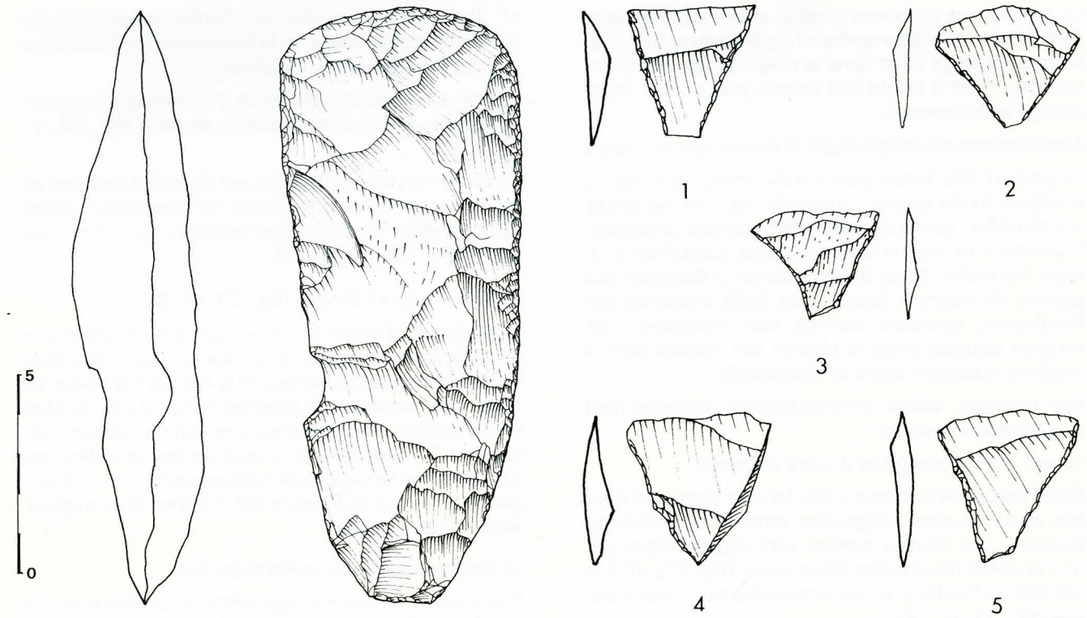


Fig. 20 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. Secteur IV. Hache taillée.

dimensions de cet objet exceptionnel sont les suivantes : longueur : 151 mm ; largeur du tranchant : 60 mm ; largeur de la partie médiane : 54 mm ; largeur du talon : 16 mm ; épaisseur maxi : 30 mm.

Des fragments de haches polies en silex noirâtre, grisâtre et ocre, ont été recueillis sur tous les secteurs.

- *Hache polie en roche dure* (secteur 4-1) (détermination de C.T. Le Roux)

Ce fragment appartient, selon C.-T. Le Roux, au groupe provisoire I.L. 13 défini lors de l'étude des haches polies de Touraine (C.T. Le Roux et G. Cordier, 1974, p. 345) :

''Dolérite à grain moyen, présentant une paragénèse de roches vertes anciennes de massifs. Le feldspath, très abondant, est de l'oligoclase en grands éléments massifs et bien mâclés, où des structures micropegmatitiques prennent par place un développement remarquable. L'augite, incolore, forme de petits cristaux massifs plus ou moins rassemblés en agrégats, ayant subi un début d'ouralisation. On note également de la chlorite en belles plages vertes à teintes de polarisation normales et de très belles aiguilles d'épidote à section hexagonale et bien limpides. Le minerai est abondant, en mottes très irrégulières et en amas de grains polyédriques''.

Ce groupe ne comprend que quelques pièces réparties en Touraine, entre la région de Ligré et le plateau d'Athée. Récemment, deux autres haches de ce groupe I. L 13 ont été signalées en Indre-et-Loire, à Barrou et à Nuillé-Pont-Pierre (G. Bastien, M. Geslin et C.T. Le Roux, 1981, p. 36).

La découverte de Catenoy est intéressante, car c'est

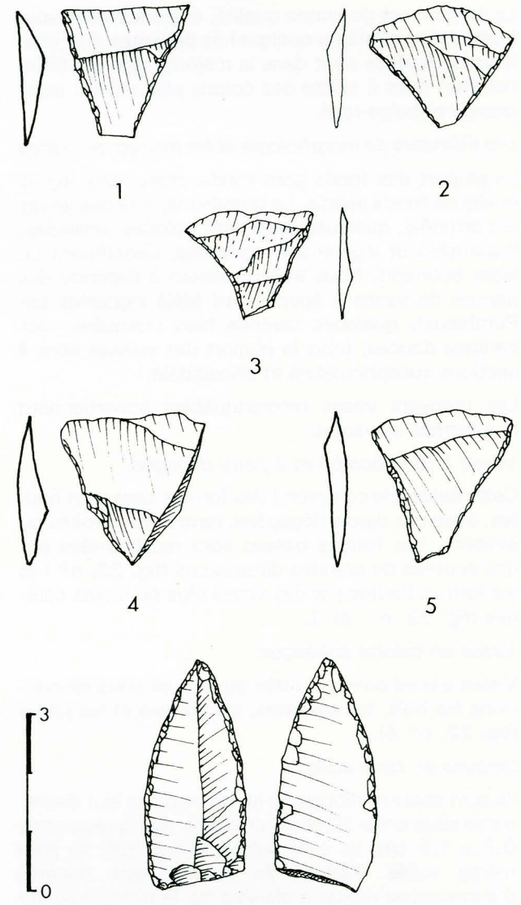


Fig. 21 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. Les armatures de flèches tranchantes (nos 1 à 5) et perçante (n° 6). 1 et 5, SIV ; 2, SIV, 14, C.5b ; 3, SIV, IS, C.5 ; 6, S.III, C.5c).

la première découverte de cette dolérite du groupe I. - L. 13 au nord de la Seine. Le gisement est pour l'instant inconnu.

4 - 2 - Le matériel céramique

De nombreux tessons ont été recueillis dans tous les secteurs fouillés. Les premières études prouvent que de nombreux recollages sont possibles malgré l'état de fragmentation.

Aspects techniques. La céramique est dans l'ensemble dans un excellent état de conservation. Les tessons recueillis dans les premières couches ont un état de surface un peu dégradé, alors qu'en profondeur, ils sont comparables à ceux de la céramique trouvée en grotte. Les pâtes sont dégraissées avec des éléments calcaires ou silicieux (probablement des sables tertiaires). Quelques vases ont un dégraissant constitué de petites esquilles de silex.

La cuisson est de bonne qualité, et les surfaces sont bien lissées et même quelquefois brillantes. Les couleurs de surface sont dans la majorité des cas brun-noirâtre, mais il existe des coloris plus clairs : ocre-orangé et beige-rosé.

Les éléments de morphologie et les formes des vases

La plupart des fonds sont ronds, mais nous avons quelques fonds aplatis. La grande majorité des lèvres est arrondie, quelques-unes sont aplaties, amincies, biseautées et légèrement sortantes, constituant un léger bourrelet. Nous avons recueilli à Catenoy des panses de vases à épaulement (déjà signalées par Ponthieux), quelques carènes bien marquées, des carènes douces, mais la plupart des panses sont à sections subsphéroïdale et ellipsoïdale.

Les premiers vases reconstituables appartiennent aux formes suivantes :

Vases à fond bombé et à paroi dégagée.

Cette catégorie comprend des formes basses et hautes, avec des parois dégagées, rentrantes, droites ou évasées. Les formes basses sont représentées par des écuelles de grandes dimensions (fig. 22, n°) et les formes hautes par des vases plus ou moins carénés (fig. 22, n° et).

Vases en calotte sphérique.

Vases à bord ouvert ou très ouvert, où nous rencontrons les bols, les assiettes, les coupes et les jattes (fig. 22, n° 4).

Disques en terre cuite.

Ils sont assez nombreux et la moyenne de leur diamètre se situe entre 20 et 30 cm, pour une épaisseur de 0,8 à 1,6 cm. Ils sont aplatis et souvent, ils sont même voilés. Parfois, ils peuvent être décorés d'impressions digitales placées sur la tranche ou sur toute la surface d'un des côtés.

Un seul exemplaire a un décor constitué d'impressions circulaires (fig. 23, n° 3).

Les anses.

Les oreilles sont les plus abondantes. Elles sont en règle générale placées en haut de la panse des récipients. Elles sont suivies par les languettes. Ces dernières sont mises horizontalement sur la paroi des vases. Elles peuvent être percées de 2 à 5 trous verticaux.

Nous avons ensuite quelques rares anses en ruban et tubulaire.

La céramique décorée (fig. 23)

a) Les cols de vases à décor incisé et imprimé.

Trois fragments de bords de vases à panse globulaire et à bord rentrant sont décorés d'incisions, formant des motifs géométriques. Le premier a un col d'un diamètre de 28 cm (fig. 23, n° 5) (S4, couche 5a). Le décor est formé d'une rangée de triangles continus, à pointes en bas, et à petites incisions obliques sur le côté interne des triangles. Le deuxième est constitué aussi d'une rangée de triangles continus à pointes en bas, avec une deuxième rangée discontinue du même motif, avec pointes en haut (fig. 23, n° 7) (S4-1, I 5, couche 5). L'intérieur des triangles est incisé obliquement, et la base du triangle inférieur a une série de petites incisions.

Le troisième tesson est décoré d'une série d'incisions continues, en faisceau, à pointe en haut (fig. 23, n° 6) (S4).

Un fragment de col de vase est décoré à sa base de bandes parallèles d'impressions circulaires faites avec un objet tubulaire d'un diamètre de 2 mm environ (S4-1, I 5, couche 5).

b) Vase-support décoré (fig. 23, n° 8).

Un fragment d'angle de vase-support ne possède pas de pied, mais une perforation sur un des côtés, près du bord inférieur. Le rebord de la cupule est cassé. Le décor est constitué de rangées horizontales de chevrons incisés, exécutés sans soin, après cuisson (S4, carré H 5, couche 5d). L'état de conservation est excellent. Le lissage de la surface extérieure est soigné. La couleur extérieure est noirâtre et le dégraissant fin est calcaire.

c) Les fragments de vases-supports.

Deux tessons doivent appartenir à la même partie inférieure d'un vase-support cubique (fig. 23, n° 10 et 11) (S4-1, H 3, couche 5b et S4-2, couche 5b). Ils sont tous deux de coloration brun-grisâtre, avec un dégraissant silico-calcaire assez abondant. Le premier est décoré de motifs losangiques incisés, remplis de traits obliques ou verticaux. Le deuxième possède des triangles remplis d'incisions obliques.

Un autre fragment médian de vase-support cubique a un décor constitué d'une bande horizontale remplie d'incisions obliques bien marquées (fig. 23, n° 9) (S4, couche 5).

d) Les décors poinçonnés

Ce thème décoratif peut-être placé sur des faces de galettes en terre cuite (fig. 23, n° 4) ou sur des vases et vases-supports (fig. 23, n° 1 et 2). Le décor est effectué à l'aide d'un poinçon circulaire ou subcirculaire (du genre petit morceau de bois) de 2 à 3 mm. de diamètre et enfoncé de 1 à 2 mm. dans la pâte crue. Les poinçons sont espacés irrégulièrement et ils sont dans certains cas rehaussés de matière blanchâtre (fig. 23, n° 1 et 2) (n° 1, S4-1, couche 5a ; n° 2, S4, couche 5a ; n° 4, G3, couche 5a).

e) La céramique décorée de pointillés sillonnés.

Un fragment de petit élément de préhension, constitué d'un mamelon ovalaire aplati est perforé horizontalement. Il est décoré verticalement et horizontalement autour de l'anse, de rubans remplis de lignes exécutés selon la technique du pointillé sillonné (fig. 23, n° 3). Ce tesson a une pâte de couleur beige, avec un dégraissant silico-calcaire assez fin (secteur S4-1, carré H 5, couche 5c).

4 - 3 - Le matériel osseux (étude réalisée avec Patrice MENIEL)

L'industrie osseuse provient des différentes couches chasséennes du secteur S4 (rebord du plateau nord).

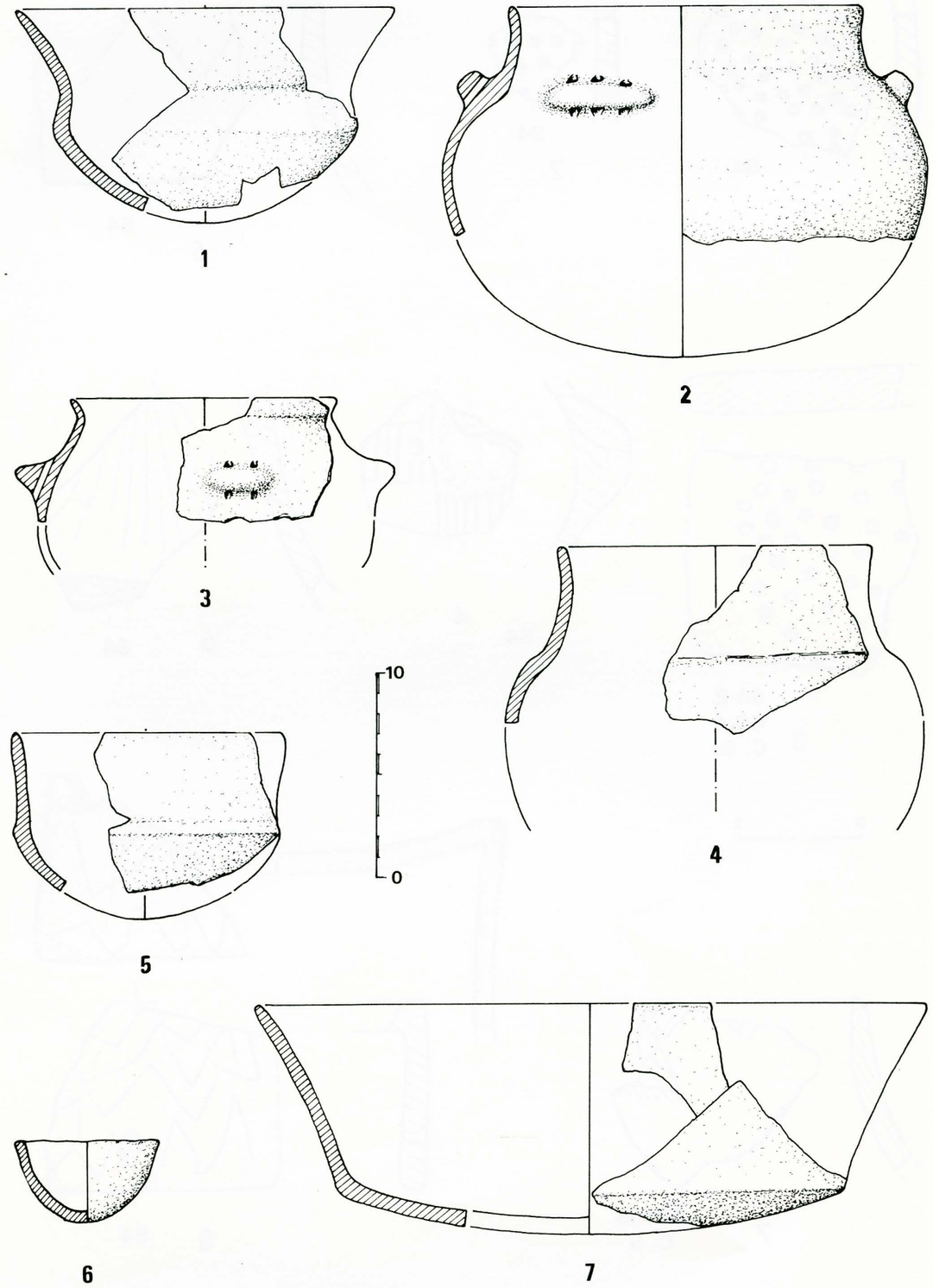


Fig. 22 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. Les formes céramiques (couches 5b et 5c).

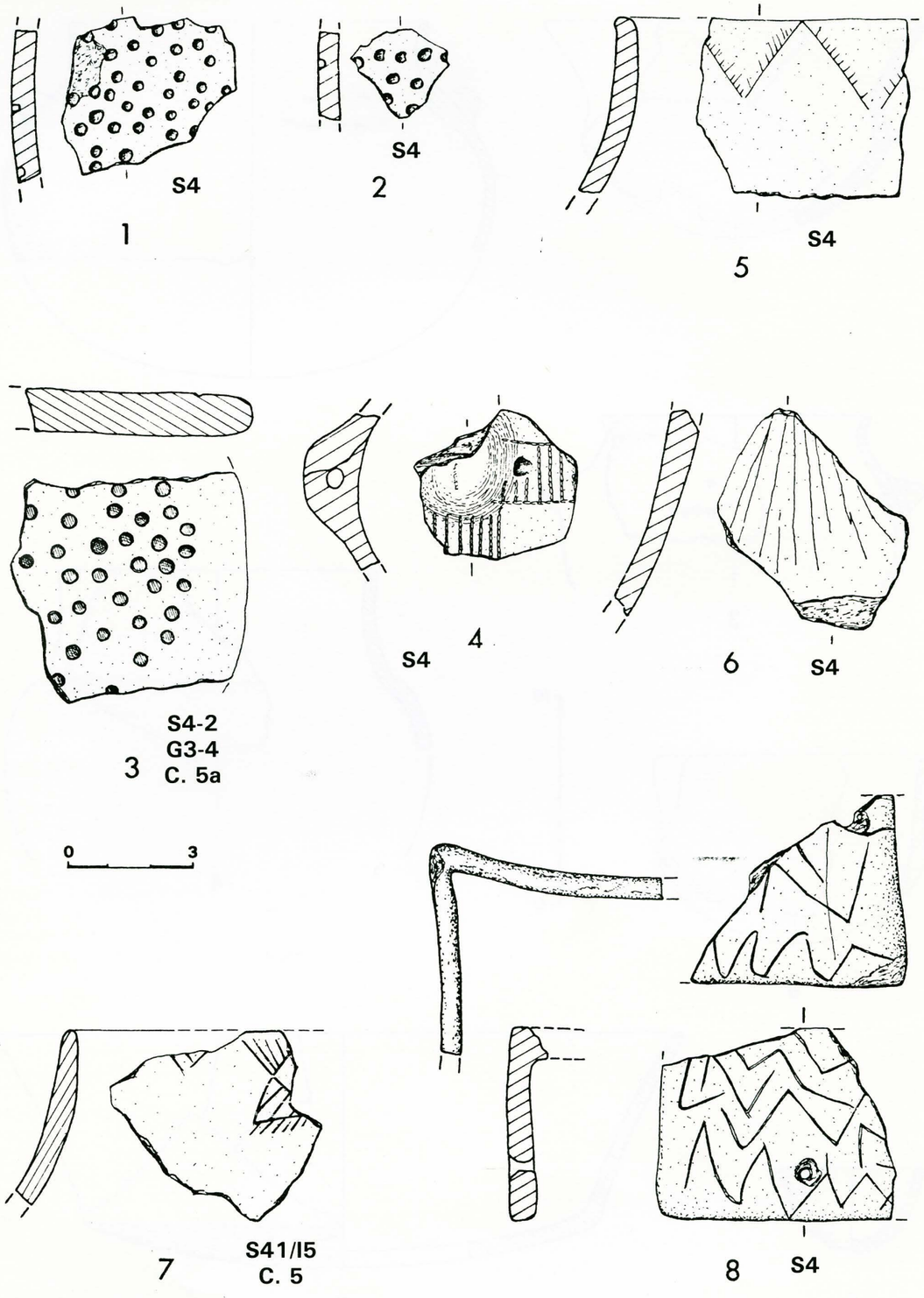


Fig. 23 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. La céramique décorée.

Le matériel osseux est en général dans un excellent état de conservation.

a) Les lissoirs.

Ils peuvent être façonnés par usure des extrémités d'un fragment de côte de bovidé (fig. 24, n° 1 ; S4-1, carré I 5, couche 5b) ou par utilisation de la fracture naturelle d'os longs de mouton (fig. 26, n° 1 ; carré H 5, couche 5) et de porcs (fig. 26, n° 2 et 3 ; carré H 4, couche 5b et carré I 5, couche 5a).

b) Le ciseau a été fabriqué sur un fragment de gros os de bovidé, de forme rectangulaire, qui a été entièrement égalisé avec un silex, puis poli en dernier lieu. L'extrémité distale est finement surfacée des deux côtés, de façon à former un demi-cercle régulier, de 13 mm de diamètre (fig. 24, n° 3 ; S4-2, couche 5a).

c) Les poinçons ont été obtenus en général par rainurage longitudinal, de métapodes d'ovicapridés ou de cervidés. Une fois fendus en deux, les os étaient apointés, lissés et polis (fig. 24, n° 2, couche 5b ; n° 3, couche 5b ; n° 4, carré F /, couche 5a ; n° 5 , couche 5b ; n° 6, carré G 5, couche 5a ; n° 7, carré H 5, couche 5b ; n° 8, carré F 5, couche 5a). Quelques os cassés présentent les différents stades de la fabrication.

d) Pointe-lissoir (fig. 24, n° 9), réalisée sur un gros fragment de gros os de bovidé poli. La pointe est mousse. L'un des côtés est peu usiné, alors que l'autre est poli sur les deux faces, au niveau de la pointe (secteur S4-1, carré H 5, couche 5a).

V - CONCLUSION

Les nombreuses recherches menées sur ''Le Camp César'' à Catenoy (Oise) depuis près d'un siècle et demi, se sont soldées surtout par une abondante moisson d'objets. Le gisement a permis d'alimenter de nombreux musées et des collections particulières, sans que l'on connaisse pour autant la nature profonde du site. Le ''Camp de César'' a pourtant eu la chance d'être révélé au monde savant très tôt, grâce à la publication méritoire de N. Ponthieux (1872).

Il aurait pu servir de référence au même titre que l'habitat du Campigny, à Blangy-sur-Bresle (Seine-Maritime) si son outillage campignien avait été de dimensions un peu plus importantes !...

Il a fallu attendre les recherches à Catenoy de notre collègue Gérard Bailloud, en 1951 et 1955, pour que la culture néolithique chasséenne du Bassin parisien y soit reconnue, ainsi que l'occupation du Bronze final III.

Les fouilles de sauvetage que nous avons entreprises en 1982 et 1983 se sont limitées aux zones les plus touchées par les destructions partielles liées aux travaux forestiers et aux sondages clandestins. Il va de soi que les résultats acquis à l'occasion de deux saisons de fouilles, limitées dans le temps et dans l'espace, sont insuffisants pour tirer des conclusions fermes. Un programme de recherche dans les années à venir est nécessaire pour que nous ayons une vue plus élargie sur ce site reconnu comme étant un des plus prestigieux du Bassin parisien. Les premiers résultats que nous présentons dans cet article sont suffisamment significatifs pour montrer que beaucoup de questions sont encore à résoudre au niveau des structures, de la stratigraphie et de la culture matérielle.

Le Camp de Catenoy présente beaucoup de similitude géographique avec celui de Jonquières. Les chasséens se sont implantés dans les deux cas sur une languette avancée de rebord oriental de plateau tertiaire, sensiblement orientée est-ouest. La valeur stratégique d'une telle position est évidemment très importante.

Sur le ''Mont d'Huette'' à Jonquières, on domine la vallée de l'Oise, à quelques kilomètres du confluent avec l'Aisne, et le début de la plaine picarde. A Catenoy, ''Le Camp César'' offre cette même situation intermédiaire entre les marais de Sacy-le-Grand au sud et la plaine picarde au nord. La superficie du Camp de Catenoy est de 4 ha 63 a selon N. Ponthieux. Nous avons repris le calcul en tenant compte d'une portion de terrain placée sur le territoire de Sacy-le-Grand et nous obtenons une surface globale qui est très proche de 5 ha (nous avons inclus la levée de terre et la barre, en supposant que le camp à l'époque chasséenne était voisin de celui de l'Age du Bronze final III). Cette surface est un peu plus petite que celle du camp de Jonquières que l'on peut raisonnablement estimer à 5 ha 60 (au moins dans son état maximal d'extension) (Blanchet J.Cl., 1984).

Les autres camps chasséens de hauteur sont sensiblement différents. Le ''Camp Barbet'' à Mouy, qui n'a pas encore fait l'objet de fouille sérieuse, semble très proche de celui de Boury-en-Vexin. La photographie aérienne révèle dans les deux cas un grand fossé en arc de cercle qui isole le site du reste du plateau. Quelques entrées ont été mises en évidence. A Boury-en-Vexin, les fouilles en cours menées par Roger Martinez (1982 et 1983) apportent des éléments scientifiques importants sur ce type de camp. Ce dernier gisement aurait une superficie voisine de 2,70 ha, analogue à celle que l'on peut estimer pour Mouy.

A Jonquières, nous avons retrouvé l'existence d'un fossé palissadé sur le périmètre de la lèvre du plateau et à l'intérieur. Nous n'avons pas rencontré de grands fossés. A Catenoy, la présence d'un grand fossé, placé près de la barre actuelle, pourrait exister si on se réfère à la publication de Ponthieux (1872, p. 24-25). Toutefois, nous ne pouvons pas dater un tel édifice tant que des fouilles n'auront pas été entreprises à cet emplacement. Il peut s'agir de restes de fortification du Bronze final, ou peut-être même du Chalcolithique.

L'existence d'un fossé palissadé ou d'une palissade, implanté sur l'ensemble du rebord du plateau au ''Camp César'' à Catenoy, est très vraisemblable. Les fouilles récentes ont permis de mettre au jour sur la lèvre nord et sud du site, des emplacements de

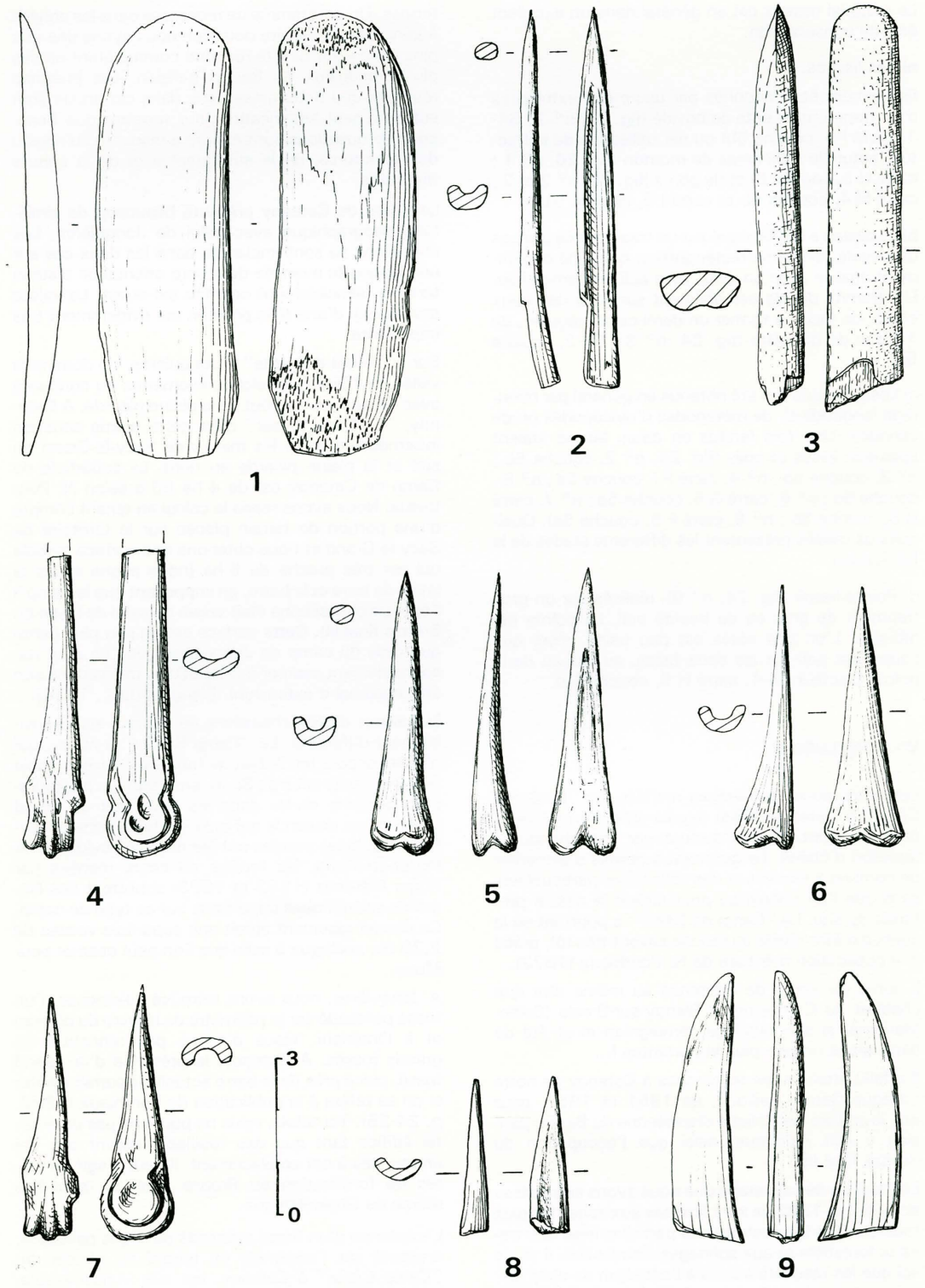


Fig. 24 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. L'industrie en os chasséenne : lissoir sur côte et poinçons.

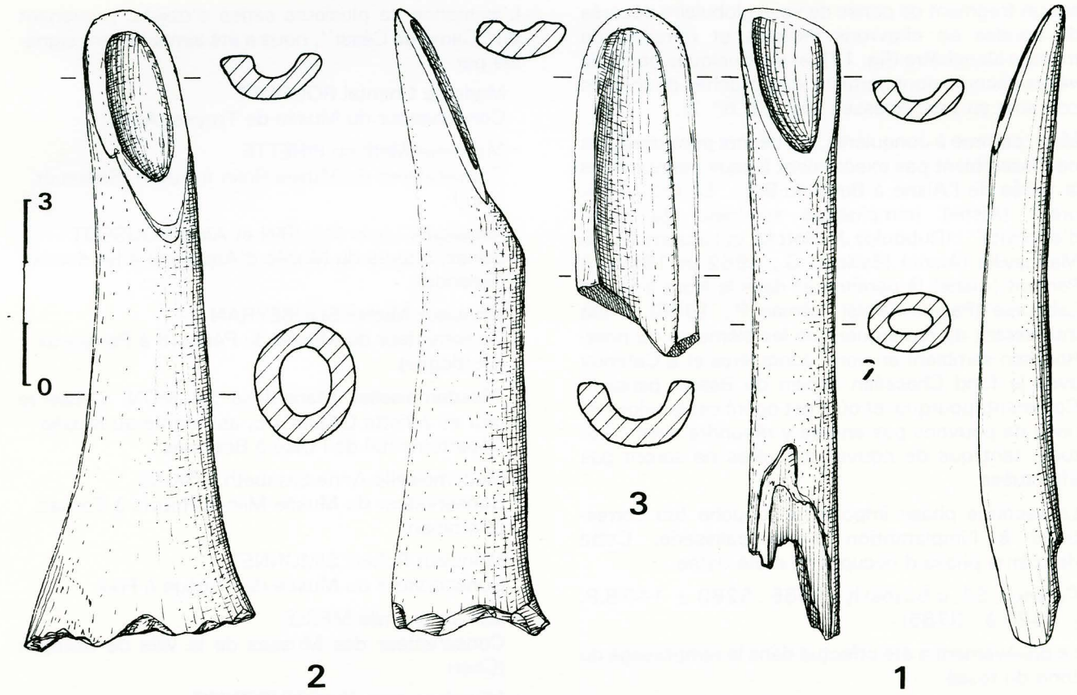


Fig. 25 : Catenoy (Oise) ''Le Camp César'' 1982. Lissoirs chasséens sur os longs.

gros poteaux, qui semblent effectivement s'inclure dans un vaste système défensif.

L'existence de fossé palissadés sur des camps chasséens de hauteur a déjà été reconnue en dehors du Bassin parisien, comme au camp de Chassey en Bourgogne (Thévenot J. P., 1978, p. 588).

La stratigraphie du ''Camp de César'' à Catenoy est d'un intérêt exceptionnel pour le Chasséen septentrional. Sur le rebord nord du plateau, les dépôts se répartissent sur une profondeur de 2,20 m., en plusieurs couches souvent bien distinctes et dans d'excellentes conditions de conservation. La couche du Bronze final IIIa est à 0,40 m. de profondeur. Elle a une épaisseur qui varie de 0,05 m. à 0,20m. Après une couche pratiquement stérile, mais contenant par endroit du Chalcolithique et ayant 0,20 m. de puissance, le néolithique Chasséen apparaît en quatre couches. Jusqu'à présent, les fouilleurs qui ont opéré à Catenoy n'ont jamais signalé l'existence d'une telle stratigraphie pour le Chasséen. La phase ancienne (couche 5d) est marquée par une simple occupation reposant sur le socle géologique lutétien et qui n'a laissé qu'une faible couche de dépôts. La seconde couche (5c) voit l'implantation de gros poteaux (fossé palissadé ?) sur le rebord du plateau. La couche 5b est un riche niveau d'habitat, presque horizontal, qui est peut-être consécutif à l'aménagement des poteaux. La couche 5a est la dernière phase d'habitat placée au-dessus des têtes de chat. Les petits trous de poteaux placés à l'intérieur du plateau et appartenant à un habitat, peuvent appartenir à cette dernière couche. Ces premières observations stratigraphiques demandent à être précisées lors des années à venir.

Grâce au matériel archéologique abondant trouvé dans chacune des couches, nous pouvons aborder la chronologie de la facon suivante :

- la phase la plus primitive correspond à un chasséen à influences épiroessenniennes bien marquées. Ces dernières sont indiquées par des vases à profil en S et à bord aminci, et surtout par le décor effectué selon la technique du pointillé sillonné.

Nous n'avons d'ailleurs pas trouvé de comparaisons proches pour les tessons portant un élément de préhension entouré d'un décor formé de rubans remplis de lignes horizontales ou verticales (fig. 23, n° 3). Nous n'avons pas non plus de cols de vases décorés de pastillages exécutés comme dans le type de Menneville. Cette première phase est certainement proche de l'occupation primitive du camp du ''Mont d'Huette'' à Jonquières où l'Epiroessen est aussi mêlé au gros fond chasséen ancien (Blanchet J. Cl. et Petit M., 1972).

Lors des premières recherches à Catenoy, N. Ponthieux (1972) avait signalé la présence d'un élément de préhension décoré de deux rubans remplis de ponctuations (fig. 10, n° 9). Même si la technique ne peut être définie clairement à partir du dessin de l'époque, il nous semble que ce tesson pourrait aussi appartenir au post-Roessen.

Enfin, cette même influence peut aussi être reconnue

sur un fragment de panse de vase globulaire décorée de bandes en chevrons incisées et remplies de matière blanchâtre (fig. 17), et sur quelques bords de vases décorés dont certains sont proches de thèmes courants au post-Roessen (fig. 23, n° 7).

Mais, comme à Jonquières, les décors post-roessens ne ressemblent pas exactement à ceux connus dans la vallée de l'Aisne à Berry-au-Bac, ''La Croix Maigret'' (Aisne) (remplissage supérieur du fossé d'enceinte'') (Dubouloz J., Illett M. et Lasserre M.), à Menneville (Aisne) (Bailloud G., 1952 et 1964), à Pernant (Aisne) (à paraître) et dans le Nord à Sailly-Labourse (Pas-de-Calais) (Léman P., 1978). Il est intéressant de remarquer que les éléments du post-Roessen semblent arriver à Jonquières et à Catenoy avec le fond Chasséen ancien du Bassin parisien. Comment, pourquoi et où s'est opéré cet amalgame, nous ne pouvons pas encore y répondre avec certitude, tant que de nouvelles fouilles ne seront pas effectuées.

La seconde phase importante (couche 5c) correspond à l'implantation d'une palissade. Cette deuxième phase d'occupation a été datée :

Catenoy, S4, c.5c (os) ly - 2966 : 5280 ± 140 B.P. (- 4420 à - 3785).

Le prélèvement a été effectué dans le remplissage du fond du fossé.

C'est dans les couches 5a et 5b que nous avons trouvé un matériel classique appartenant à une phase moyenne du Chasséen du Bassin parisien. Nous avons une trace d'occupation d'un Chasséen tardif, comme cela a été observé à Compiègne ''Le Coq Galleux'', fosse 5 (Toupet Ch., 1980, fig. 3, p. 103) et dans le sommet du remplissage du fossé d'enceinte de Boury-en-Vexin (Blanchet J. Cl., Martinez R. et Méniel P., 1982 ; Martinez R., 1982 et Blanchet J. Cl. et Martinez R., 1984).

Pour ces deux dernières couches nous disposons de quatre datations récentes :

- Catenoy, S4, c5a (os) ly - 2967 : 4550 ± 160 B.P. (- 3655 à - 2915)
- Catenoy, S4, c5a (os) ly - 2965 : 4620 ± 120 B.P. (- 3655 à - 3050)
- Catenoy, S4, c5b (os) ly - 2968 : 4820 ± 150 B.P. (- 3885 à - 3355)
- Catenoy, S4, c5b (os) ly - 2713 : 4930 ± 120 B.P. (- 3935 à - 3565)

La poursuite des fouilles sur le site du ''Camp de César'' à Catenoy (Oise) devrait apporter beaucoup pour la connaissance du Chasséen du Nord du Bassin parisien.

INVENTAIRE DES COLLECTIONS

Nous remercions Monsieur Christian Lapointe, Conservateur du Musée Vivenel à Compiègne, qui a bien voulu enquêter auprès des divers musées archéologiques de France, au sujet des anciennes collections de Catenoy.

L'existence de plusieurs séries d'objets, provenant du ''Camp de César'', nous a été aimablement signalée par :

- Madame Chantal ROUQUET
  Conservateur du Musée de Troyes (Aube)
- Monsieur Mathieu PINETTE
  Conservateur du Musée Rolin à Autun (Saône et Loire)
- Messieurs Louis MAURIN et Alain ROUSSOT
  Conservateurs du Musée d'Aquitaine à Bordeaux (Gironde)
- Monsieur Michel SOUBEYRAN
  Conservateur du Musée du Périgord à Périgueux (Dordogne)
- Mesdemoiselles Marie-José SALMON, Conservateur et Juliette GALIEGUE, assistante au Musée Départemental de l'Oise à Beauvais
- Mademoiselle Anne-Elisabeth RISKINE
  Conservateur du Musée Miln-le Rouzic à Carnac (Morbihan)
- Monsieur Robert SIMONNET
  Conservateur du Musée de l'Ariège à Foix
- Monsieur Emile MESLE
  Conservateur des Musées de la ville de Bourges (Cher)
- Monsieur Jean-Yves HUGONIOT
  Conservateur du Musée Saint-Vic à Saint-Amand-Montrond (Cher)
- Messieurs Jean-Pierre MOHEN et Alain DUVAL,
  Conservateurs du Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines)

Que tous ces conservateurs soient ici remerciés pour leur aide. De prochaines recherches seront effectuées auprès des musées que nous n'avons pas encore eu le temps de consulter. De nouveaux renseignements concernant les collections de Catenoy seront évidemment bienvenus.

A - COLLECTIONS PUBLIQUES

- MUSEE DU PERIGORD A PERIGUEUX (DORDOGNE)

- Moulage d'une armature de flèche triangulaire, dont l'original devait être en silex blond (n° A 5630) - (anc. coll. Michel Hardy, 1893)

- MUSEE DEPARTEMENTAL DE L'OISE A BEAUVAIS

- Coll. des fouilles P. Durvin (inv. 73-76 à 73-80)
- Coll. Clerambault - 16 armatures de flèches tranchantes (inv. 52-919 à 934)
- Coll. Janet et Ch. Desgroux (inv. 40-61)
- Coll. Soubeiran (inv. 58-1366 à 1370)
- Coll. Boulanger (inv. 61-1076 et 1077)
- Dépôt de la D.R.A.P.P. en 1981 (19 outils en silex - 4 poinçons en os - et 2 tessons décorés)

- MUSEUM D'HISTOIRE NATURELLE DE TOULOUSE (HAUTE GARONNE)

- Matériel céramique et lithique (renseignement de J. Vaquer)

- MUSEE MILN-LE ROUZIC A CARNAC (MORBIHAN)

- 18 pièces lithiques diverses

- MUSEE DE LA VILLE DE BOURGES (CHER)

- Dépôt effectué en 1968 par Monsieur Emile Hugoniot (grattoirs, perçoirs, couteau à dos, pointe, armature de flèche, pointe en os et os) (n° D. 968.1.6, 1.9, 1.12, 1.16, 1.23, 1.26 à 28, 1.38, 1.44 à 46, 1.55, 1.57 et 1.58) - (anc. coll. Carton)

- MUSEE SAINT-VIC A SAINT-AMAND MONTROND (CHER)

- Achat, en 1934, de la collection de Monsieur Carton, ancien commissaire-priseur de Compiègne, par Monsieur Hugoniot.

Importante série de matériel lithique, mais absence de céramique.

- MUSEE DE TROYES (AUBE)

- *Première série* (n° 2955 à 3004) :

8 tessons, 9 grattoirs, 1 ciseau, 1 perçoir, 1 burin (?), 2 tranchets, 8 pointes et pointes de flèches et 1 lame (anc. coll. N. Ponthieux)

- *Deuxième série* (non inventoriée) :

2 fragments de haches polies, 6 grattoirs, 1 tranchet, 6 pointes retouchées, 1 retouchoir, 4 nucleus, 2 percuteurs, 3 éclats retouchés, 14 lames et 40 éclats (anc. coll. N. Ponthieux)

- *Troisième série* (n° 248 à 270, classement Ch. Vaché) :

17 grattoirs, 1 fragment de pic, 2 percuteurs, 2 lames et 1 objet indéterminé (anc. coll. Fouju donnée à Ch. Vaché) :

- *Quatrième série* (n° 1117 à 1164, classement Ch. Vaché) :

2 fragments de haches polies en silex, 1 fragment de hache polie en grès, 12 grattoirs, 4 perçoirs, 7 tranchets, 6 pointes, 1 retouchoir, 4 éclats, 11 lames et lamelles (anc. coll. R. Daniel donnée à Ch. Vache et acquise par le musée)

- MUSEE ROLIN A AUTUN (SAONE ET LOIRE)

- 1 objet en os trouvé en 1856 sur le ''Camp de César''

- MUSEE D'AQUITAINE A BORDEAUX (GIRONDE)

- 36 grattoirs sur éclat, 16 tranchets, 13 pics, 36 outils divers (perçoirs, couteaux, encoches, etc...), 17 lames et éclats retouchés et 8 percuteurs en silex dont 1 sur outil (anc. coll. N. Ponthieux, 1873)

- MUSEE DEPARTEMENTAL DE L'ARIEGE A FOIX

- Ancienne collection Jaybert (1889). Industrie lithique uniquement :

19 grattoirs, 4 tranchets, 1 perçoir, 1 pièce bifaciale, 14 outils divers, 41 produits de débitage, 3 nucleus et 1 percuteur

- MUSEE DES ANTIQUITES NATIONALES A SAINT-GERMAIN-EN-LAYE (YVELINES)

- Acquisition récente de la collection Daniel
- Ancienne collection, provenant des fouilles du Docteur Capitan (étudiée dans cet article)

B - COLLECTIONS PRIVEES

Collection LEDICTE-DUFLOS

Donnée au Musée de la Société Académique de l'Oise en 1949 avec des objets de Catenoy provenant des collections de MM. Houbigant et Woillez. Détruite lors de l'incendie du Musée Départemental de l'Oise à Beauvais en 1940.

Collection PONTHIEUX

Vendue lors de la sortie du livre de l'auteur (voir note 3).

Collection HUBAINE, à Clermont-en-Beauvaisis (Oise)

Disparue (signalée par N. Ponthieux, 1872, p. 139).

Collection DESVAUX à Clermont-en-Beauvaisis (Oise)

Disparue (signalée par Capitan, 1900).

Collection COPPIN Fils à la Neuville-en-Hez (Oise)

Disparue (signalée par N. Ponthieux, 1872, p. 130).

Collection BAILLOUD

Remise au Musée Vivenel à Compiègne (Oise), en 1982, à l'occasion de l'exposition sur le Néolithique dans le Nord de la France.

Collection DURVIN

Déposée au Musée Départemental de l'Oise à Beauvais (Oise), en 1973.

Collection CAPITAN

Acquise par le Musée des Antiquités Nationales à Saint-Germain-en-Laye.

---

(3) La collection N. Ponthieux a été vendue lors de la parution de son livre. Nous donnons ci-dessous les termes exacts des propositions faites par cet auteur :

''Comme complément de la Notice d'Archéologie préhistorique que je viens de publier sur Catenoy, je puis offrir aux souscripteurs :

1° Une série d'une cinquantaine de pièces en nature provenant de Catenoy : nucléus, percuteurs, grattoirs, ciseaux, lames et pointes retouchées, accompagnées d'éclats peu ou point retouchés, de fragments de poterie et d'ossements (restes de repas).

2° Une série de reproductions, moulées et coloriées, de seize pièces principales. Chaque série est au prix de 20 Francs, et les deux réunies à 35 Francs''.

Collection GROULT Probablement disparue.

Collection DANIEL (anc. coll. FOUJU/DESMAISON)
Acquise par le Musée des Antiquités Nationales de Saint-Germain-en-Laye.

Collection FITTE Actuellement en cours d'étude.

C - FOUILLES DE 1982-83

En cours d'étude au Centre de Recherche Archéologique de la Vallée de l'Oise à Compiègne.

Un dépôt de quelques objets importants a été fait au Musée Départemental de l'Oise à Beauvais.

BIBLIOGRAPHIE

SUR LE ''CAMP DE CESAR'' A CATENOY (Oise)

ANONYME (1876). - *Catalogue des objets d'antiquités et de curiosités exposés dans le Musée de Picardie,* 1876, Amiens.

BAILLOUD G. (1956). - Recherches au Camp de Catenoy (Oise). *Bulletin de la Société Préhistorique Française,* 1956, L III, n° 10, p. 570-574, 5 fig.

BAILLOUD G. (1964). - Le Néolithique dans le Bassin parisien. *IIe supplément à Gallia-Préhistoire,* C.N.R.S., 1964, 384 p.

BARNETT Irma (1921). - Outils d'usage campignien du camp de Catenoy. *Bulletin Archéologique,* 1921, p. CVI.

BARNETT Irma (1932). - Les outils des fours campigniens du camp de Catenoy. *Revue Archéologique,* 1932, p. 75-79, 2 pl.

BAUDON Th. (191). - Des lampes en pierre taillée et en terre cuite des époques paléolithique-néolithique et de l'Age du Bronze. *Bull. soc. Et. Hist. et Sc. de l'Oise,* 1911, p. 113-159. 29 pl.

BAUDOUIN M. (1916). - Le casse-tête circulaire en silex, à trou central, du Camp de Catenoy. *Bull. Soc. Préhist. Française,* XIII, 1916, p. 537-538, 1 fig.

BLANCHET J.Cl. (1978). - L'apport des fouilles du XIXe siècle à l'étude de deux fortifications célèbres : Saint-Pierre-en-Chastre à Vieux-Moulin (Oise) et le Mont César à Catenoy (Oise). *Caesarodunum,* 14, p. 21-36, 4 fig.

BLANCHET J.Cl. (1979). - *Les premiers métallurgistes dans le Nord-Ouest de la France - Le Chalcolithique, l'Age du Bronze et le Premier Age du Fer.* Thèse de doctorat dactylographiée, Vol. I = texte, 541 p. ; Vol. II = Inventaire, 325 p. ; Vol. III = 204 fig.

BLANCHET J.Cl., MARTINEZ R. et MENIEL P. (1982). Deux nouveaux sites chasséens dans l'Oise : les site fortifié de Boury-en-Vexin et l'habitat de Pont-Sainte-Maxence. *Bull. Soc. Préhist. Fr.,* t. 79, 1, p. 7-9, 1 tableau.

BLANCHET J.Cl., BREART B., DECORMEILLE A., HAMARD D., LASSERRE M., MARTINEZ R., PETEL P. et TOUPET C. (1982). - Le Chasséen du Nord du Bassin parisien. *Rapports préliminaires et résumés du Colloque interrégional sur le Néolithique, à Compiègne les 24, 25 et 26 Septembre 1982,* p. 36-39, 2 fig.

BLONDEAU A., BOURNERIAS M., LAMBERT E. et LEPAINTEUR P. (1971). - Les marais de Sacy-le-Grand (Oise). *Documents et Recherches. Bull. Soc. Arch., Hist., Géol. de Creil,* n° 73-74, 26 p.

BOSH-GIMPERA P. et J. (1925). - Etudes sur le néolithique et l'énéolithique de France. *Revue Anthropologique,* 1925, p. 340-364 (Catenoy)

BOUCHER DE PERTHES (1857). - *Antiquités celtiques et antédiluviennes.* 1857, II, p. 376-378 (Catenoy).

BREUIL H. (1899). - Le Néolithique dans la région comprise entre Beauvais et Soissons. *Congrès A.F.A.S. Boulogne-sur-Mer,* 1899, II. (Catenoy).

BREUIL H. (1889). - Coup d'œil sur l'âge du Bronze dans l'Aisne, l'Oise et la Somme. *Congrès A.F.A.S.,* 1889, II (Catenoy).

CAPITAN L. Dr (1900). - Résultat des fouilles pratiquées par la section à Villeneuve-Triage et au Camp de Catenoy. *Association Française pour l'Avancement des Sciences,* Paris, 1900, p. 203-205.

CAPITAN L. (1901). - Passage du Paléolithique au Néolithique. Etudes à ce point de vue des industries du Campigny, du Camp de Catenoy, de l'Yonne et du Grand-Pressigny. *L'Antrhropologie,* 1901, p. 354.

CAUVIN M.C. (1960). - Industrie et technique campi gnienne du Vexin et du Pays de Bray. *L'Anthropologie,* 64, 1960, p. 493-511, fig. 8.

CAZALIS DE FONDOUCE (1874). - Note sur : ''Le Camp de César de Catenoy'', de Ponthieux. *Revue d'Anthropologie,* 1874, p. 304.

CHANTRE E. (1876). - *Etudes Palethnologiques dans le Bassin du Rhône - Age du Bronze, 1876, 3 Vol. et 1 Atlas* - Catenoy.

DECHELETTE J. (1960). - *Manuel d'Archéologie Préhistorique, celtique et gallo-romaine,* t. II, Age du Bronze, Catenoy, p. 121.

DOIGNEAU (1905). - *Nos ancêtres primitifs,* 1905. Catenoy, p. 180.

FONTENU L. (Abbé de) (1834-37). - Dissertation sur quelques camps connus en France sous le nom de César. M. Acad. Roy. Insc. et B.L. (1734-1737, XIII, p. 410 et 420 (Catenoy).

GIVENCHY P. (de) (1915). - Ciseaux néolithiques polis à coupe cylindrique ou ovale. *Bull. Soc. Préhist. Française,* 1915, p. 70-71 (Catenoy).

GRAVES L. (1832 et 1856). - *Notice archéologique sur le département de l'Oise.* Beauvais, 1832, 1e édition et 1856, 2e édition, in 8° (Catenoy, p. 48, 108 et 321).

GRENIER Dom (1856). - Introduction à l'histoire générale de la Picardie. *Mémoire Soc. Antiq. Picardie,* XIV, Amiens (Catenoy, p. 138).

GROULT A. (1901). - Excursion au camp de Catenoy. *Mém. Soc. Acad. Oise,* 1901, p. 41-45.

GUEBHARD Ad. (1912). - Sur l'anse funiculaire. *M. Soc Préhist. Française.* II (Catenoy, p. 46).

HOUBIGANT (1860). - Description des objets d'antiquités locales, celtiques, gallo-romains et mérovingiens, renfermés dans le cabinet de M. Houbigant, de Nogent-les-Vierges. *M. Soc. Acad. Oise,* 1860 (Catenoy, p. 458 à 462).

HUE A. (1910). - Distribution géographique de l'industrie du silex du Grand-Pressigny. *Cong. Préh. de France, Tours,* 1910, p. 390-436 (Catenoy).

LAMBOT B. (1975). - Le vase-support de Catenoy (Oise). *Revue Archéologique de l'Oise,* 1975, p. 8-10, 1 fig.

LAMBOT B. (1979). - Les instruments perforés du département de l'Oise. *Cahiers Archéologiques de Picardie* (1979), n° 6, p. 5-17, 7 fig.

LEDICTE-DUFLOS (1847). - Notice sur le Mont de Catenoy, dit ''Le Camp de César''. *Mémoires de la Société Académique d'Archéologie. Sciences et Arts du Département de l'Oise,* t. I, 1847 (1851), p. 369-394, 4 pl.

LEPINOIS (de) (1860). - Note signalétique sur deux haches celtiques en silex, de grande dimension, trouvées au Mont de César, à Catenoy. *Bull, Soc. Ant. France,* 1860, p. 152.

MORTILLET Ad. (de) (1899). - Le Campigny et le Campignien. *Bull. Soc. Anthr. P.,* 1899.

MORTILLET Ad. (de) (1900). - Catalogue de l'exposition de la Société Anthropologique à l'Exposition Universelle de 1900. *Bull. Soc. Anthr. P.,* 1900. (Catenoy).

MORTILLET Ad. (de) (1903-04). - Sur une gaine de hache du Camp de Catenoy, portant une inscription et sur le vase de Catenoy. *Bull. Soc. Exc. Sc.* III (1903-04).

MORTILLET G. et Ad. (de) (1903). - *Musée Préhistorique,* 2e édition (Catenoy, p. 397, 434, 435 et 531).

MORTILLET P. (de) (1911). - Les monuments mégalithiques du département de l'Oise. *L'Homme Préhistorique,* 1911 (Catenoy).

NOUGIER L.-R. (1949). - La répartition géographique des casse-tête discoïdes. *Bull. Soc. Préhist. Française,* 1949, p. 428-431, 1 carte.

NOUGIER L.-R. (1950). - *Les civilisations campigniennes en Europe occidentale,* Le Mans, Monnoyer, 1950, 571 p., 119 fig., 18 cartes.

PATTE E. (1936). - La pointe en ''feuille de gui'' tardenoisienne au néolithique. *Bull. Soc. Préhist. Française,* 1936, p. 155-156, 1 fig. (Catenoy).

PONTHIEUX N. (1872). - *Le Camp de Catenoy* (Oise). Beauvais, Noulens, 1872, 167 p., XXXIX pl.

SAINT-VENANT (de) (1910). - Les tailleries de silex du sud de la Touraine. Inventaire des produits exportés aux temps préhistoriques et carte de leur aire de dispersion, *Congrès Préhist. France,* Tours, 1910 (Catenoy, p. 256).

THIOT L. (1904). - Curieuse inscription sur une gaine de hache du Musée de Beauvais. *L'Homme Préhistorique,* 1904, 1 fig. (Catenoy).

THIOT L. (1904). - Curieuse inscription sur une gaine de hache du Musée de Beauvais. *Mémoire Soc. Acad. Oise,* 1904, p. 167-169 (Catenoy).

WOILLEZ Em. (1862). - *Répertoire archéologique de département de l'Oise,* Imprimerie Nationale, 1862, in -4° ; 388 p. (Catenoy, p. 93).

BIBLIOGRAPHIE

GÉNÉRALE ET SOMMAIRE

BAILLOUD G. (1952). - Céramique néolithique recueillie à Menneville (Aisne). *Revue Archéologique de l'Est,* X. 1, p. 75-78.

BASTIEN G., GESLIN M. et LE ROUX C.-T. (1981). - Haches d'importation trouvées en Indre-et-Loire. *Bull. des Amis du Grand-Pressigny,* 32, p. 26-39, 9 fig.

BLANCHET J.C. et PETIT M. (1972). - L'habitat néolithique de Jonquières (Oise). Premiers résultats. *B.S.P.F.,* 69, Et. et Trx., p. 389-407.

BLANCHET J.Cl. (1984). - Les premiers métallurgistes en Picardie et dans le Nord de la France - *Mémoires de la Société Préhistorique Française,* t. 17 *(à paraître).*

BLANCHET J.Cl. et MARTINEZ R. (1984). - Vers une chronologie interne du Chasséen dans le Nord du Bassin parisien *(à paraître dans les Mémoires en hommage à Gérard Bailloud).*

BREUIL H. (1908). - Quelques stations de la fin du néolithique dans le département de l'Oise - *Bull. Soc. Arch. et Hist. de Clermont* 1908), VII, p. 59-72.

DEGENNE M. (1969-1971). - Sites de surface à Nointel (Oise). *Compte-rendus et mémoires de la Société Archéologique et Historique de Clermont-en-Beauvaisis* (1972), t. XXXIII, p. 229-236, 5 pl.

DUBOULOZ J., ILETT M. et LASSERRE M. (1980). - Enceinte et maisons chalcolithiques de Berry-au-Bac, la ''Croix-Maigret'' (Aisne). *Le Néolithique de l'Est de*

la France. Actes du Colloque de Sens 27-28 Sept. 1980, p. 193-206, 10 fig.

LE ROUX C.-T. et CORDIER G. (1974). - Etude pétrographique des haches polies de Touraine. *Bull. Soc. Préhist. Française,* 74, Et. et Tvx., fasc. 1, p. 335-354, 8 fig.

MARTINEZ R. (1982). - L'enceinte néolithique du 'Cul Froid'' à Boury-en-Vexin (Oise). Premiers résultats. *Revue Archéologique de Picardie,* 1, p. 3-6.

RENET (Abbé) (1884). - Les puits préhistoriques de Nointel découverts par l'Abbé Barret - *Mémoires Soc. Académique de l'Oise,* 1884, 15 p., 3 pl.

TOUPET Ch. (1980). - L'enceinte néolithique de Compiègne (Oise) - Note préliminaire - *Préhistoire et Protohistoire en Champagne-Ardenne,* n° spécial, p. 95-108.

THEVENOT J.-P. (1978). - Informations archéologiques de la circonscription de Bourgogne - *Gallia Préhistoire,* t. 21, fasc. 2, p. 585-588.

Nous remercions les nombreuses personnes qui ont participé à ces fouilles.

Nous remercions bien vivement Monsieur le Maire de Catenoy et la Direction des Antiquités Préhistoriques, pour les autorisations et les facilités qu'ils nous ont accordées.